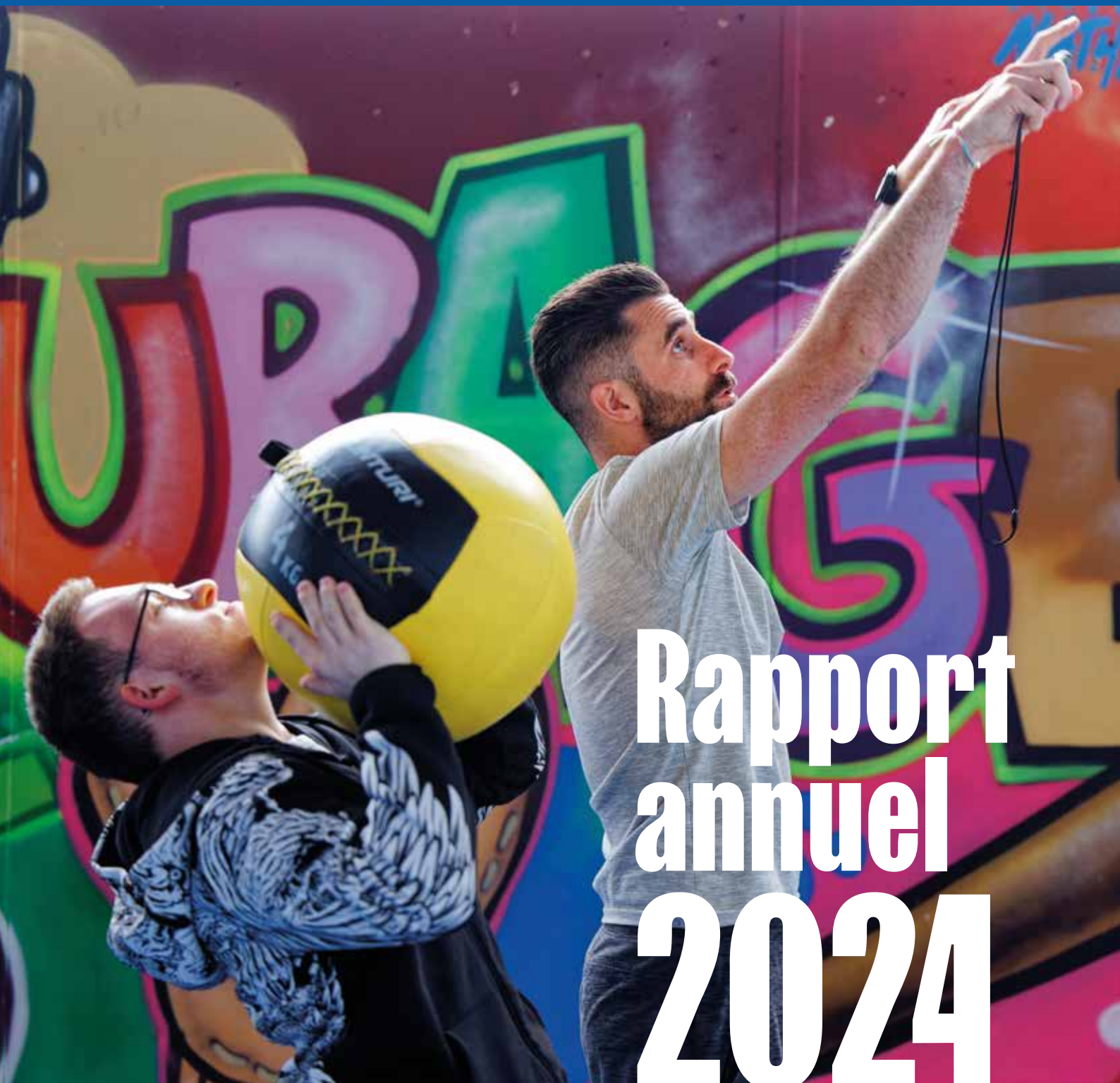




Rapport annuel 2024



Les
Papillons Blancs
de Dunkerque

SOMMAIRE



p. 2

**Rapport moral
et associatif**



p. 14

**L'année 2024
en chiffres**



p. 18

**Rapport d'activités
des établissements
et services**



p. 42

**Les services
supports
du siège**



p. 48

**Rapport
financier**



p. 42

**Rapport
d'orientations
2025**



Rapport moral et associatif

« Continuons à croire, imaginer, nous réinventer et œuvrer pour une société toujours plus inclusive et respectueuse. »



L'année 2024 restera une étape majeure dans la vie de notre association, placée sous le signe de la réflexion collective, de l'engagement associatif et de la construction de l'avenir.

Au cœur de cette dynamique : l'élaboration de notre nouveau Projet Associatif Global 2025-2029, un chantier structurant et porteur de sens, mobilisant largement les forces vives de l'association.

Ce projet, nous l'avons voulu ambitieux, participatif et ancré dans les réalités du secteur médico-social. Le séminaire de lancement organisé début 2024 a permis de poser les fondations du PAG en éclairant les enjeux actuels et à venir : évolution des politiques publiques, des besoins et attentes des personnes accompagnées, nécessité d'innovation dans nos pratiques.

Autour des thématiques définies lors de ce séminaire, des groupes de travail réunissant professionnels, familles et adhérents se sont constitués. Plus de 70 participants se sont engagés activement pour co-construire les contenus du futur projet associatif.

Cette démarche collaborative est l'illustration concrète de ce que nous défendons : une association vivante, engagée, ouverte, qui croit en l'intelligence collective et en la capacité de chacun à contribuer à un projet commun.

En novembre, un séminaire de restitution est venu valoriser les travaux réalisés et offrir à tous les participants, parents, personnes accompagnées et professionnels, un espace d'échanges, d'enrichissement et de débat autour des propositions. Cette étape marquera la transition vers la rédaction finale du document, en vue de son adoption en 2025.

Parallèlement à cette dynamique stratégique, l'année 2024 a vu se poursuivre l'ensemble de nos missions d'accompagnement, d'innovation et de soutien, dans les établissements, les services et sur les territoires.

Partout, les équipes, les bénévoles et les partenaires ont su faire vivre les valeurs de notre association : Militantisme, Audace, Respect et Solidarité.

Ce rapport moral 2024 est donc à la fois un regard sur ce que nous avons accompli et une main tendue vers ce que nous voulons bâtir ensemble.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur écoute ou leur énergie, contribuent chaque jour à faire avancer notre projet commun.»

Bernard Werquin
Président

L'association des Papillons Blancs de Dunkerque est une association parentale loi 1901 créée le 13 septembre 1961, affiliée à l'Unapei.

Elle emploie plus de 800 salariés au sein de ses 36 établissements et services, et accompagne plus de 1 500 enfants et adultes en situation de handicap intellectuel.



Unapei
Tête de réseau national



Unapei Haut-de-France
Tête de réseau régional



Les Papillons Blancs du Nord
Union départementale du Nord, tête de réseau départemental



Les Papillons Blancs de Dunkerque
Association parentale de Dunkerque et sa région



NOTRE ACTION POLITIQUE ET CITOYENNE

Défendre les intérêts des personnes en situation de handicap au niveau national en collaborant activement avec l'Unapei et en mobilisant nos ressources bénévoles pour promouvoir des politiques inclusives et des droits équitables pour tous.

Engager un militantisme local dynamique en participant activement aux instances départementales et régionales, afin d'assurer une représentation adéquate des personnes en situation de handicap dans les décisions politiques et sociales qui les concernent directement.

Assurer le pilotage efficace des établissements et services créés, en travaillant en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et sociales telles que l'ARS et le Conseil Départemental. Nous veillons ainsi à ce que les besoins spécifiques des personnes accompagnées soient pris en compte de manière appropriée dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et des dispositifs d'accompagnement.

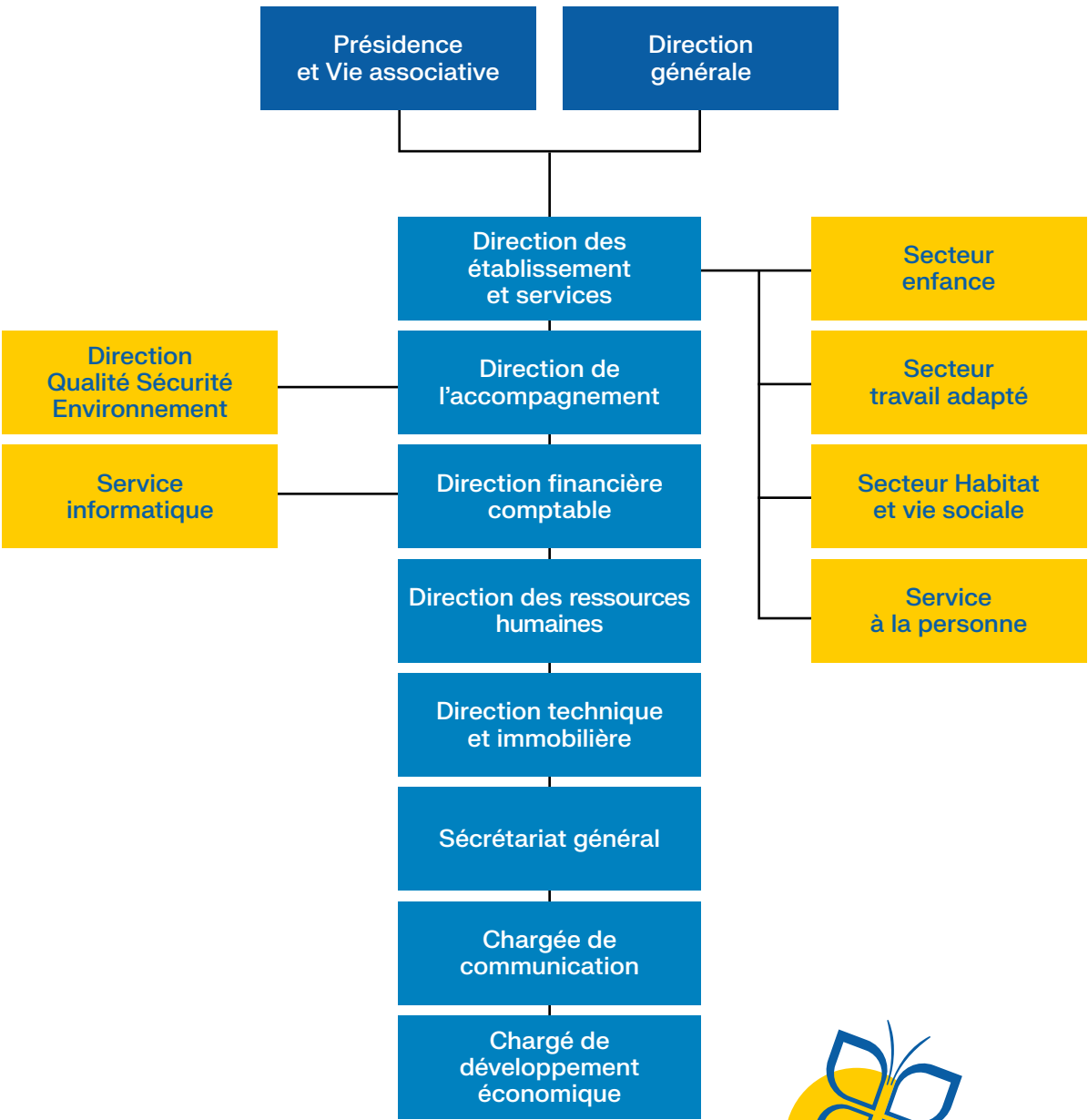
Promouvoir l'accessibilité universelle et l'inclusion sociale en sensibilisant les acteurs locaux et en menant des actions concrètes visant à éliminer les barrières physiques, sociales et économiques auxquelles les personnes en situation de handicap peuvent être confrontées au quotidien.

Collaborer avec les différents acteurs de la société civile, les institutions publiques, les entreprises et les citoyens engagés pour construire ensemble une société plus juste, inclusive et solidaire où chacun, quel que soit son handicap, a sa place et peut contribuer pleinement à la vie collective.»

LE SIÈGE SOCIAL

Le siège administratif comprend l'ensemble des services supports de l'Association. Il est composé de 36 professionnels qui œuvrent au quotidien pour apporter expertise et services en support aux aux établissements et services de l'association.

36
établissements
et services
250
adhérents



LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

L'association est composée de 4 secteurs, regroupant au total 36 établissements et services. Environ 800 professionnels participent à son bon fonctionnement.

SECTEUR ENFANCE

- IME du Banc Vert
- IME de Rosendaël
- IME de Dunkerque
- IME de Coppenaxfort
- EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité)
- UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)
- UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme)

SECTEUR TRAVAIL ADAPTÉ

- ESAT de Grande Synthe
- ESAT de Tétéghem
- Entreprise Adaptée

SECTEUR HABITAT VIE SOCIALE

Foyers de vie

- Résidence Frédéric. Dewulf
- Le Rex Meulen
- Le Comte Jean

Foyers logement

- La Marelle
- Rés. Marie Thérèse Tamboise
- Rés. Nicolas Barré
- La Balancine
- Le Clos du Chapeau Rouge
- Rés. Marengo

Foyers d'hébergement

- Le Comte Jean
- Les maisons du Comte Jean

Foyer d'accueil médicalisé (FAM)

- Le Relais des Moères
- FAM à domicile
- SAJ du FAM
- DASMO (Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire)

Services d'accompagnement à l'autonomie (SAA)

- Grande Synthe
- Tétéghem
- Loon-Plage
- Rex Meulen

SERVICES

- SESSAD (Service d'éducation spéciale et soins à domicile)
- SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale)
- SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)
- SAAP (Service d'accompagnement à la parentalité)
- SISEP (Service d'insertion sociale et professionnelle)
- Service des sports
- Sport, loisirs, culture



INSTANCES ASSOCIATIVES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'administration, organe de décision.

Les administrateurs sont élus par les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Notre conseil d'administration est composé de 22 personnes (dont 1 administrateur coopté). 6 femmes et 16 hommes.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Baptiser le parc du Foyer du Comte Jean : Parc « Muriel Simon » en l'hommage, notamment, de son engagement d'administratrice référente des Centres d'Habitat.
- Validation du projet de création d'un groupement entre la Communauté urbaine de Dunkerque, la Ville de Dunkerque, la Ville de Tétéghem-Coudekerque-Village, Partenord Habitat, et l'association des Papillons Blancs de Dunkerque permettant la réalisation d'une boucle d'autoconsommation.
- Validation de la démarche éthique associative.
- Validation du versement d'une prime partage de la valeur pour les salariés et travailleurs en ESAT.
- Remplacer les menuiseries extérieures de la Résidence Nicolas Barré.
- Validation des projets d'établissement : FAM Le Relais des Moeres / IMED / Résidence F. DEWULF.
- Validation des règlements de fonctionnement : SAA / Résidence F. Dewulf.
- Validation de la cooptation au Conseil d'administration de M^{me} Mona LAREAL.

MEMBRES DU BUREAU



Bernard Werquin
Président



Patrice Rochart
Vice-Président
Administrateur référent du FAM



Philippe Lesur
Vice-Président



Pierre Spilliaert
Trésorier
Administrateur référent de l'IME du Banc Vert



François Viau
Trésorier adjoint
Administrateur référent de la résidence F.Dewulf



Yves Dupont
Secrétaire
Administrateur référent de l'ESAT de Tétéghem



Virginie Becuwe
Secrétaire adjointe
Administratrice référente du SAMO



Anne Monnier
Administratrice référente de l'ESAT de Grande-Synthe



Sylvain Sperandio
Administrateur référent des CHLD

4
secteurs
800
professionnels

LES AUTRES MEMBRES



Philippe Caron
Administrateur référent
de l'EALD



Jean-Bernard Choquel
Administrateur



Ralf Defossez
Administrateur



Alain de Lattre
Administrateur référent
du Rex Meulen et des SAA



Anne-Marie de Lattre
Administratrice référente
de l'IMED



José Desfontaine
Administrateur référent
de l'IME de Coppenaxfort



Christophe Heroguer
Administrateur référent
des CHLD + SLC



Mona Lareal
Administratrice



Mélanie Meunier
Administratrice



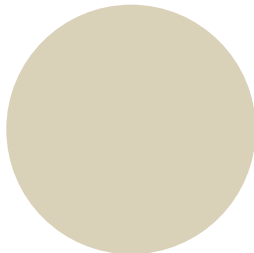
Yannick Nicodeme
Administrateur référent
de SLC



Hervé Renaut
Administrateur



Ludwig Rapeaud
Administrateur



Sonia Sagawe
Administratrice référente
de IIME de Rosendaël

LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES

Commission Vie Gestionnaire
présidée par Pierre Spilliaert,
administrateur trésorier.

Commission dons et recherches de financement
présidée par Pierre Spilliaert,
administrateur trésorier.

Commission Aide sociale
présidée par Virginie Becuwe,
administratrice, secrétaire adjointe
du bureau.

Commission Vie associative et comité des fêtes
présidée par Yves Dupont,
administrateur, secrétaire du bureau.

LES COMITÉS DE SUIVI

Enfance
présidé par Virginie Becuwe.

Travail adapté
présidé par Philippe Caron.

Habitat et vie sociale
présidé par Christophe Heroguer.

L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT

REPRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS

MOUVEMENT PARENTAL



Bernard Werquin



Philippe Caron (trésorier)
Bernard Werquin,
Sylvain Spérandio

SANTÉ (représentants des usagers)



Philippe Lesur



José Desfontaine



Pierre Spilliaert



Philippe Lesur



Patrice Rochart



Bernard Werquin /
José Desfontaine

ADMINISTRATIONS



Patrice Rochart



Virginie Becuwe



Jean-Bernard Choquel
(comité des partenaires
mobilités),
Anne Monier
(commission
intercommunale
accessibilité)



Patrice Rochart



Bernard Werquin

REPRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS suite

ASSOCIATIONS



Philippe Caron
(Président)



Pierre Spilliaert



Patrice Rochart



Philippe Lesur,
Sylvain Sperando.



Philippe Lesur



Patrice Rochart



Bernard Werquin



Philippe Lesur
(président),
Christophe Heroguer,
Sylvain Sperando.

HABITAT



Bernard Werquin
Commission d'attribution des logements

LA COOPÉRATION TERRITORIALE



Dispositif dédié à la prévention et à l'anticipation des ruptures de parcours, pour toutes les personnes en situation de handicap, de plus de 45 ans.



Déqualco est un Groupement de Coopération Médicosociale créée en 2011, aujourd'hui composée de 8 Associations unies pour développer, valoriser, reconnaître TOUTES les compétences des personnes vivant avec un handicap, accompagnées en ESAT, Entreprises Adaptées et IME.



Le Comité Territorial Flandre Maritime regroupe les acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou âgées du Dunkerquois dans les domaines de l'habitat et de la vie sociale. Il dispose aujourd'hui d'une expérience de plus de 10 ans de partages, de collaborations, d'innovations et de créations. Associations ou établissements publics, établissements ou services, ces acteurs travaillent ensemble pour fédérer et mutualiser leur énergie afin d'être le plus efficace possible dans les réponses à apporter sur le territoire, aujourd'hui comme demain.



En septembre 2016, une étape importante a été franchie dans le domaine de la santé dans la région du Dunkerquois avec la signature de la "Convention Générale de Coopération" entre les établissements de santé et les établissements médico-sociaux (ESMS). Cette convention, fruit d'un partenariat entre plusieurs membres signataires, a pour objectif de faciliter l'accès aux soins en faveur des personnes en situation de handicap.



Issu du Comité Territorial Flandre Maritime, CoT'aidants travaille à l'amélioration de la qualité de vie des aidants accompagnant des personnes en situation de handicap, atteint d'une maladie chronique ou en situation de perte d'autonomie liée à l'âge.

TEMPS FORTS 2024



Cérémonie des vœux



Repas d'Avant Bande



Fête de l'été à la Résidence



Opération Brioches



Drôles de Fêtes au FAM
Le relais des Moères, en collaboration avec FAB LAB



Octobre Rose



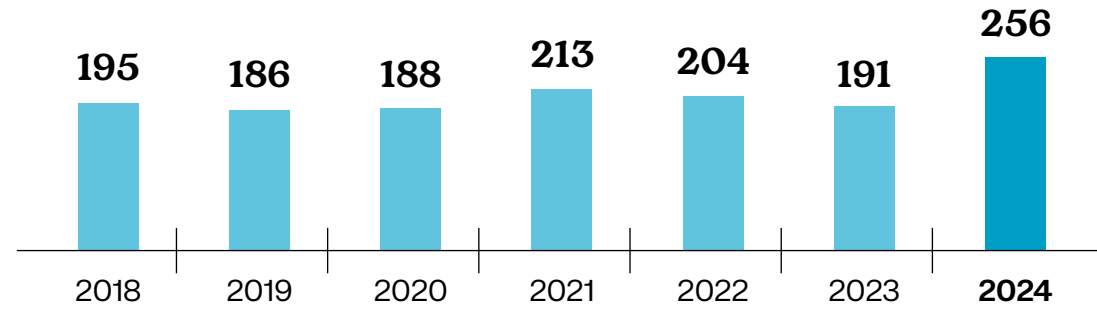
Marché de Noël



Séminaire de lancement et de restitution du Projet Associatif Global

LES ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents depuis 2018



Un nombre d'adhérents relativement stable depuis 7 ans. Au 12 mai 2025, le nombre d'adhérents est de 208.





L'année 2024 en chiffres

1 550

personnes
accompagnées

182

entrées

170

sorties

RESSOURCES HUMAINES

LES EFFECTIFS

841 salariés

727 CDI

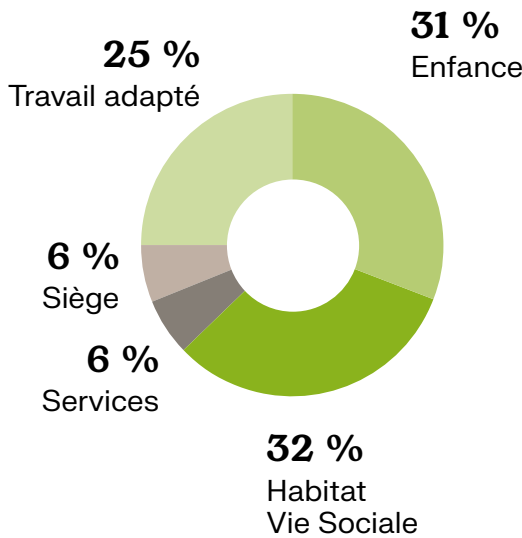
72 embauches en CDI en 2024

114 CDD

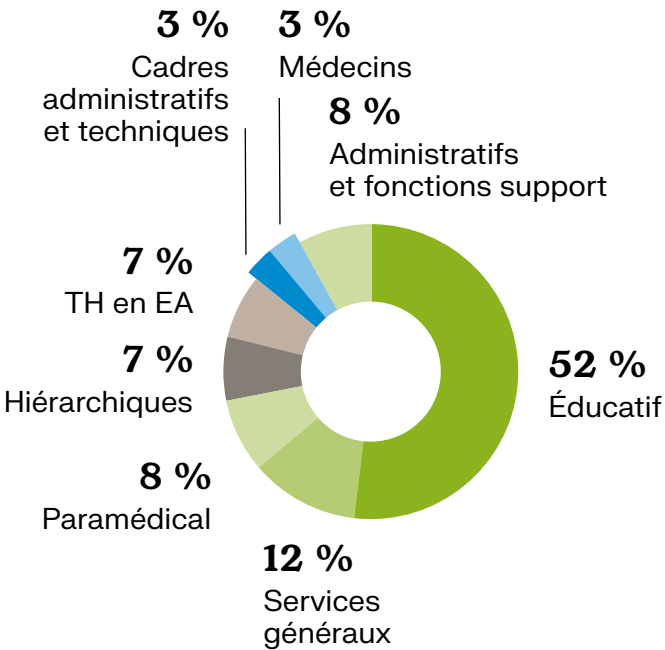
10 contrats d'apprentissage
et/ou de professionalisation

590 femmes / 251 hommes

RÉPARTITION PAR SECTEUR



FILIÈRES MÉTIERS

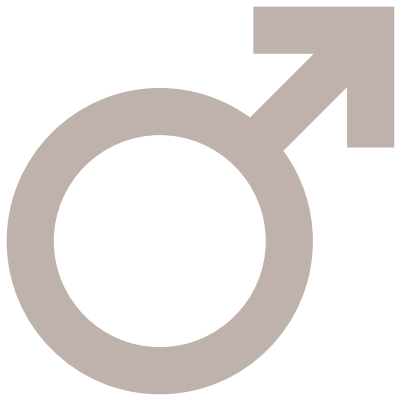
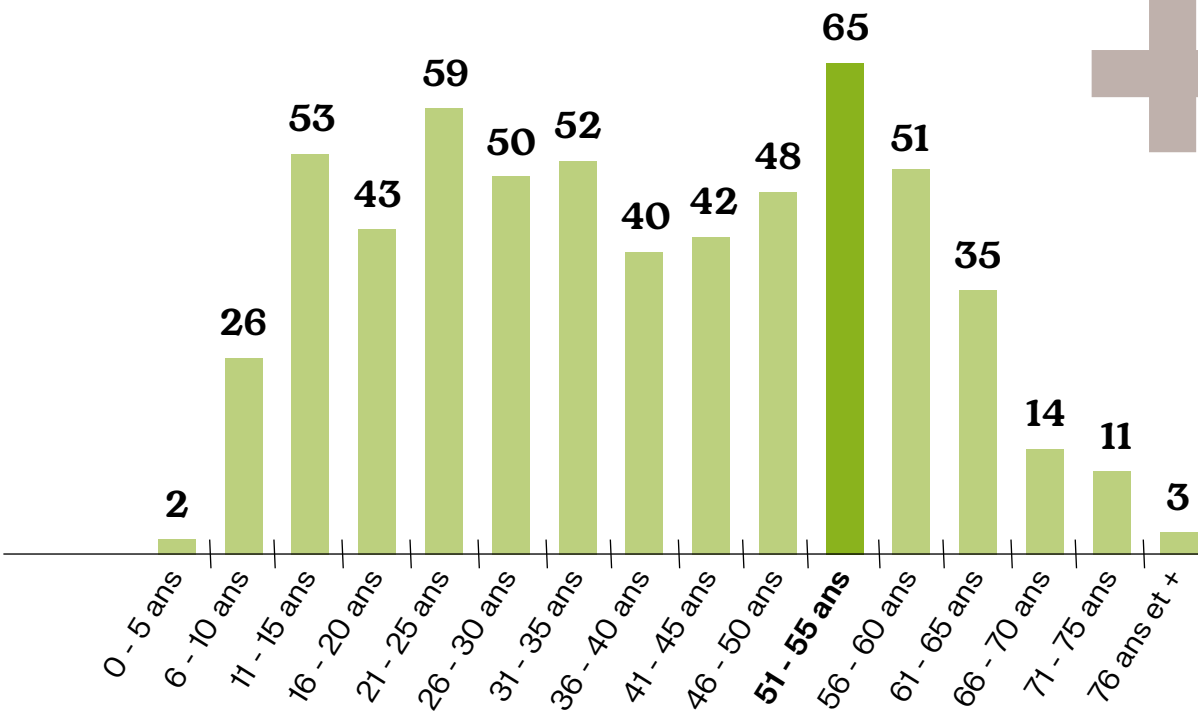


PERSONNES ACCOMPAGNÉES

ÂGES DES FEMMES ACCOMPAGNÉES

Une majorité de femmes accompagnées entre 51 et 55 ans.

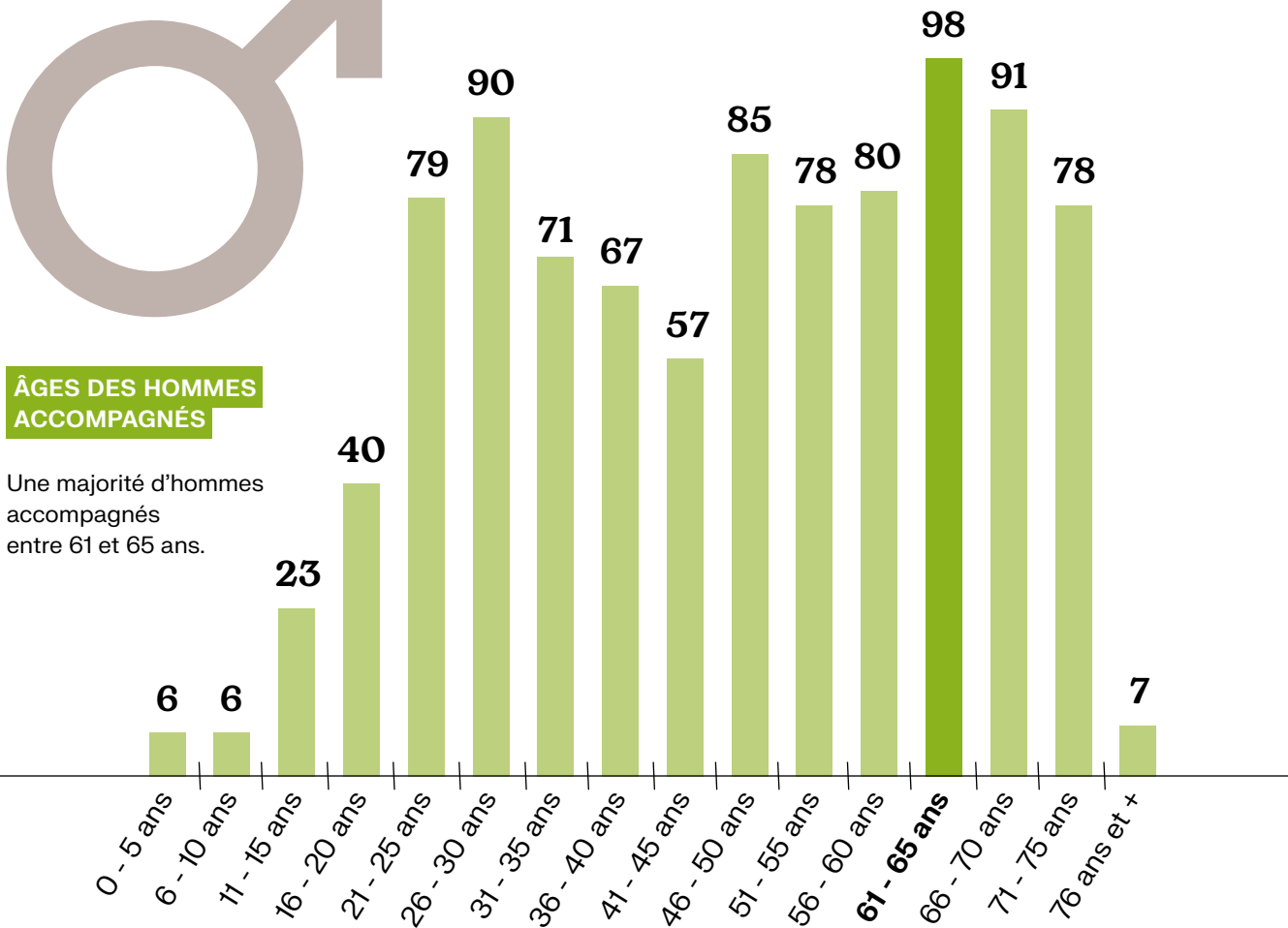
Nombre de femmes accompagnées en 2024



Nombre d'hommes accompagnés en 2024

ÂGES DES HOMMES ACCOMPAGNÉS

Une majorité d'hommes accompagnés entre 61 et 65 ans.



A photograph of two young people, a girl with blonde hair and glasses on the left, and a boy with dark hair on the right, both smiling warmly. They are wearing casual clothing, with the boy in a denim jacket. The background is slightly blurred, showing what appears to be an indoor setting with windows.

Rapport d'activités des établissements et services

L'Assemblée Générale du 29 Avril 2025 a validé le projet associatif « Horizons 2030 », fruit d'un travail participatif réalisé en 2024.

Celui-ci réaffirme les valeurs fondamentales de notre organisation :

- Militantisme
- Audace
- Respect
- Solidarité

Et fixe les orientations stratégiques qui vont nous animer au quotidien autour de 5 grands axes :

1. Donner corps à l'autodétermination
2. Fluidifier les parcours dans et hors les murs
3. Innover et expérimenter
4. Soutenir les environnements
5. Renforcer la dynamique associative et le militantisme

2024 fut également une année tournée autour des CPOM : tout d'abord, l'ARS a prorogé d'un an le CPOM 2020-2024 en maintenant les mêmes orientations au travers de fiches actions ci-dessous :

- Fonctionner en mode « réponse accompagnée pour tous »
- Gouvernance interne et optimisation du pilotage de la performance
- Droits des usagers et démarche d'amélioration continue de la qualité
- Accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap
- Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap et promouvoir la pair-aidance
- Enfance en situation de handicap : parcours de scolarisation et de vie sans rupture
- L'offre d'accompagnement en établissements en faveur des adultes en situation de handicap

- Soutenir le choix des adultes en situation de handicap de vivre en milieu ordinaire

Pour rappel, l'ARS finance les établissements et dispositifs médico-sociaux des parcours-scolarisation et apprentissage (IME, SESSAD...), travail et insertion professionnelle (ESAT, SISEP...), tandis que le Conseil Départemental finance les établissements et dispositifs de parcours Habitat et Vie Autonome.

Les négociations du CPOM Conseil Départemental se sont finalisées fin 2024 pour aboutir à une signature le 5 décembre 2024.

Le CPOM comprend plusieurs orientations énoncées ci-dessous :

Axe 1 : structuration de la coopération territoriale

Axe 2 : innovation et évolution des pratiques

Axe 3 : parcours des personnes :

- les parcours de soins
- parcours de vie des femmes
- avancée en âge de la personne

Axe 4 : observation et optimisation des pratiques de gestion et d'échange avec le département

Axe 5 : accompagnement des ESMS dans leurs pratiques de développement durable.

Notre secteur est en constante évolution et ce fut encore le cas en 2024 malgré un contexte politique instable qui ne permet pas de plus grandes visibilitées.

Au niveau national, nous avons constaté plusieurs changements de gouvernements ayant pour conséquences une incertitude sur les politiques publiques et rendant les arbitrages moins rapides.

Plusieurs faits 2024 sont à sortir au niveau national :

- L'annonce d'un plan de création de 50 000 solutions avec une 1ère réunion organisée par l'ARS au 2nd trimestre 2024 pour le déploiement au sein de notre région. A ce jour, cette réunion n'a pas donné de suites et aucun appel à projet n'est sorti.
- Les oubliés du Ségur ne le sont plus. En effet, les personnels administratifs et techniques ont pu bénéficier en juillet 2024 d'une indemnité de 238€ bruts par mois avec effet rétroactif au 1er janvier 2024. Cette mesure vient gommer les inégalités créées après le COVID. Il reste désormais aux associations du département du Nord à se faire entendre auprès du Conseil Départemental qui, à la suite des discussions avec le gouvernement, n'a pas encore financé ces dépenses qui restent à ce jour à la charge des établissements.
- Les négociations d'une nouvelle Convention Collective Unique étendue qui patinent, voire sont restées à l'arrêt. Le secteur a pourtant besoin d'outils actuels ne pénalisant par l'attractivité du secteur et permettant une évolution des carrières pour les salariés.

LES DONNÉES GLOBALES D'ACTIVITÉS

SECTEUR ENFANCE

Nombreux projets tournés autour des JO PARIS 2024

Ouverture d'une UEEA portée par le SESSAD au sein de l'école Languevin de Saint Pol sur Mer

Ouverture d'une UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) au sein du collège avec l'IME de Coppenaxfort

Immobilier :

- Finalisation des travaux de l'IME de Rosendaël
- Poursuite des travaux de rénovation de l'IME de Coppenaxfort
- Report de la pose d'un ascenseur au sein de l'IME du Banc Vert
- Rénovation totale de la cuisine pédagogique de l'IMED



SECTEUR TRAVAIL ADAPTÉ

Poursuite de la mise en place du plan de transformation des ESAT avec notamment l'Instance Mixte, la mutuelle pour les travailleurs d'ESAT, la formation à l'autodétermination des travailleurs d'ESAT et des salariés.

Poursuite des travaux importants sur les 2 ESAT

Démolition et reconstruction du secteur maraichage et du secteur technique à Téteghem

Réhabilitation totale par phase au sein de l'ESAT de Grande Synthe

Poursuite des travaux engagés avec d'autres associations du territoire autour des nouvelles implantations d'entreprises sur :

- De nouvelles opportunités de marché
- ESAT Hors les murs (équipes de travailleurs de l'ESAT dont les tâches sont réalisées dans l'entreprise)
- L'insertion professionnelle

Poursuite du plan de développement de l'Entreprise Adaptée autour des activités économiques de la QVCT et de la politique RSE de l'établissement

SECTEUR HVS

Signature du CPOM avec le Conseil Départemental.

Montée en charge du FAM à domicile installé en 2023.

Ouverture des 8 places DASMO.

Ouverture des 3 places d'hébergement du FAM au sein de la Villa Nova.

Autorisation de création et financement du Groupe d'Entraide Mutuel: Unis pour avancer.

Préparation de l'évaluation externe du Rex Meulen et SAA, 1ers établis-

sement et services à être visiter au sein de l'association en 2025.

Finalisation des travaux d'aménagement du patio du foyer du Comte Jean et inauguration du Parc Muriel Simon.

Finalisation des travaux de rénovation de la Résidence Tamboise.

2025 sera tourné vers la mise en oeuvre bien entendu des projets au sein de chaque établissement, service ou dispositif dans le cadre des orientations du Projet Associatif au profit des projets et parcours des personnes.

En termes de structuration et de soutien des environnements internes, nous pouvons citer sans être exhaustif :

- Le démarrage de la mise en place opérationnelle d'un SIRH
- La poursuite de la modernisation des infrastructures immobilières
- La poursuite de la modernisation des systèmes d'information
- Des efforts toujours importants au profit de la formation professionnelle pour accompagner les professionnels dans leurs parcours
- La mise en oeuvre d'un groupe projet autour de la démarche éthique
- Les travaux autour de l'évolution de l'offre de service des établissements et suivis du secteur enfance

Nous avons donc à poursuivre et engager les travaux qui nous tournent vers l'avenir autour d'un projet associatif en phase avec les politiques publiques .

2025 sera encore en mouvement.

SECTEUR ENFANCE



- ME du Banc Vert
- IME de Rosendaël
- IME de Dunkerque
- IME de Coppenaxfort
- EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité)
- UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)
- UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme)
- SESSAD

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Participation à la marche du coeur
- Séjour Special Olympics à Lyon
- Trajet Dunkerque – Paris « Tous en selle pour les JO »
- Festi'Copp
- Participation au festival de la Bonne Aventure

ACTIONS 2024

En 2024, les établissements du secteur enfance ont poursuivi leurs efforts dans l'amélioration des accompagnements et des infrastructures, tout en renforçant les liens inter établissements et les partenariats.

L'IME DU BANC VERT

L'année 2024 est marquée par un premier semestre perturbé par des événements institutionnels qui sont venus « déstabiliser » le fonctionnement de l'IME. Cependant, l'accueil des enfants s'est poursuivi ainsi que les projets initiés par les équipes. A la rentrée de septembre, des projets d'accueil partagés pour des enfants en risque de rupture d'accompagnement ont été co construits avec nos partenaires de territoire sous la forme de convention permettant aux enfants de venir à l'IME sur des temps définis dans la perspective d'une éventuelle admission.

IME du Banc Vert

87 jeunes accompagnés

84 places agréées

89 professionnels

IME de Rosendaël

79 jeunes accompagnés

62 places agréées

43 professionnels

IME de Coppenaxfort

71 jeunes accompagnés

62 places agréées

54 professionnels

IMED

128 jeunes accompagnés

110 places agréées

67 professionnels

Un fonctionnement de l'IME basé sur plus de transversalité s'est développé pour répondre à des besoins plus spécifiques pour certains enfants.

L'EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité) créée en 2022, continue sa montée en charge dans l'appui et le soutien de la communauté éducative au sein des établissements scolaires. Ce dispositif est co-porté avec l'AFEJI et les Papillons Blancs d'Hazebrouck.

L'IME DE ROSENDAËL

Les travaux d'embellissement de l'IME, désormais achevés, créent un cadre chaleureux et stimulant pour les enfants et les professionnels. Notre projet d'expérimentation scolaire en lien avec l'Education Nationale a permis à 5 élèves de poursuivre leur parcours scolaire dans un environnement scolaire inclusif avec l'appui de professionnels de l'IME. D'autres projets en collaboration avec nos partenaires (BIB, clubs sportifs, Maison de quartier...) continuent de se développer dans une démarche de socialisation et de développement de l'autonomie. La poursuite des projets d'immersions pour favoriser la préparation à la poursuite de parcours avec l'IME de Coppenaxfort et l'IME Louis Christiaens ou la mise en place d'ateliers parents/enfants sont autant d'actions qui concourent au bien-être des enfants accueillis à l'IME.



L'IMED

Au cours de l'année 2024, l'établissement a mené plusieurs actions structurantes et innovantes, témoignant de son engagement dans l'amélioration continue de l'accompagnement proposé.

Tout d'abord, un travail important a été mené autour de la réécriture du projet d'établissement. Cette démarche, conduite de manière collaborative, a permis de définir de nouvelles orientations en cohérence avec les valeurs et les objectifs stratégiques portés par l'association. Le projet ainsi finalisé a été présenté aux différentes instances représentatives : le Conseil de la Vie Sociale (CVS), le Comité Social et Économique (CSE) et le Conseil d'Administration (CA).

Sur le plan des équipements, l'année a été marquée par la réouverture de la cuisine pédagogique, suite à d'importants travaux de rénovation. Ce lieu ressource, essentiel dans le cadre des activités éducatives et de développement de l'autonomie, a pu reprendre pleinement sa fonction. Par ailleurs, l'installation de vestiaires dédiés à l'activité équine

a permis d'améliorer l'accueil et le confort des participants, consolidant ainsi cette activité à forte valeur thérapeutique et éducative.

L'établissement a également poursuivi sa dynamique d'innovation en lançant un atelier d'impression 3D. Ce nouvel espace permet d'explorer des approches pédagogiques créatives et adaptées, en lien avec les centres d'intérêt des usagers. Une étude est en cours avec les équipes des Ateliers du Littoral Dunkerquois pour créer une activité d'impression 3D dans l'objectif de proposer aux personnes accompagnées des métiers différents à ceux déjà existants.

Enfin, une dynamique partenariale s'est renforcée autour de thématiques transversales telles que la santé, la culture et le sport. Des collaborations avec des acteurs locaux ont été développées ou renouvelées, contribuant à enrichir les parcours des personnes accompagnées et à favoriser leur inclusion dans la vie sociale.

L'IME DE COPPENAXFORT

L'année 2024 a été marquée par de profonds bouleversements pour notre établissement, porteurs à la fois de défis organisationnels et d'opportunités de développement.

En mars, d'importants travaux de rénovation ont débuté, entraînant une réorganisation globale du fonctionnement de la structure. Malgré les contraintes engendrées, l'équipe s'est mobilisée pour maintenir la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles.

Par ailleurs, la rentrée de septembre a vu la mise en place des temps scolaires externalisés en partenariat avec le collège Jean Monnet de Grand-Fort-Philippe. Ce dispositif innovant favorise une meilleure inclusion scolaire et permet d'enrichir les parcours éducatifs des jeunes concernés.

L'année a également été marquée par le démarrage d'un partenariat durable avec le Foyer des Bazennes, géré par l'AFEJI à Saint-Pol-sur-Mer. De nombreux échanges ont eu lieu, tant entre les usagers des deux structures qu'entre les professionnels, ouvrant la voie à une coopération enrichissante et porteuse de sens.

Enfin, des temps de « stages croisés » ont été expérimentés avec l'IME de Rosendaël et l'IMED. Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux enfants de l'IME de Rosendaël une meilleure visibilité sur les possibilités d'orientation, en leur permettant de découvrir d'autres environnements d'accompagnement, et ainsi d'éclairer les choix de poursuite de parcours.



PERSPECTIVES 2025

En perspective pour l'année 2025, les établissements du secteur enfance continueront à s'engager dans des initiatives visant à améliorer les conditions d'accueil et les accompagnements proposés aux enfants, pré-adolescents et jeunes adultes, tout en renforçant leur collaboration avec les acteurs du territoire.

L'IME DU BANC VERT

L'évolution du CVS en instance collective de participation afin de dynamiser les projets d'évolution du projet et du fonctionnement de l'IME en priorisant la parole des enfants

La finalisation des travaux de réflexion sur la réécriture du projet d'établissement 2025-2030 et l'organisation des équipes projets pour la mise en oeuvre des actions concrètes identifiées.

L'engagement d'une réflexion relative à la transformation de l'offre de l'IME vers un dispositif (perspective portée par l'association).

Des réflexions sur une augmentation des moyens alloués à l'EMAS

L'appropriation du nouveau référentiel qualité de la HAS en vue de l'évaluation externe programmée en 2026.

L'IME DE ROSENDAËL

L'année 2025 marquera le démarrage des réflexions sur le futur projet d'établissement avec l'idée de consolider les marqueurs résolument inclusifs des projets précédents, la participation aux réflexions sur la transformation de l'offre du secteur enfance. 2025 verra la poursuite des travaux d'embellissements de l'IME et plus particulièrement des espaces extérieurs en redéfinissant

leurs fonctions et leur aménagement. Enfin, l'année 2025 sera également consacrée à la préparation de l'évaluation externe prévue en 2026. Cette démarche exigera une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour faire de ce temps fort une opportunité d'analyse, de valorisation et d'amélioration continue des pratiques.

L'IMED

En 2025, plusieurs chantiers majeurs viendront rythmer la vie de l'établissement, dans une dynamique résolument tournée vers l'amélioration continue, l'ouverture et l'innovation.

La mise en oeuvre du plan d'action issu du projet d'établissement constituera un fil conducteur important, avec pour ambition de concrétiser les axes stratégiques identifiés en 2024. Cette démarche sera étroitement liée à la préparation de l'évaluation externe conduite par la Haute Autorité de Santé (HAS), prévue en 2026. Cette échéance mobilisera les équipes autour d'un travail de fond sur les pratiques professionnelles et les exigences qualité.

En parallèle, l'établissement s'engagera activement dans la préparation au déploiement de la réforme SERAFIN-PH, en anticipant les évolutions attendues dans les modalités de tarification et d'accompagnement. Un travail d'appropriation collective et d'adaptation des outils sera progressivement mis en place.

L'année sera également marquée par la réalisation du projet de solidarité internationale au Sénégal, concrétisation d'un engagement éducatif, citoyen et solidaire fort. Ce projet représente une opportunité unique d'ouverture au monde pour les jeunes et les professionnels impliqués.

Toujours dans cette dynamique d'ouverture, l'établissement participera à la Tall Ships Races, une course internationale de grands voiliers reliant Le Havre à Dunkerque. Cet événement offrira une expérience inédite de vie collective, de dépassement de soi et d'aventure humaine.

Sur le plan des infrastructures, des travaux de réfection de la toiture des ateliers seront engagés afin d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité.

Enfin, une réflexion structurée sera menée autour de la formation professionnalisante, de l'apprentissage et de l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés. L'objectif sera d'enrichir l'offre d'accompagnement et de mieux répondre aux enjeux d'inclusion sociale et d'autonomie.

L'IME DE COPPENAXFORT

Après de longs mois de travaux menés entre 2024 et 2025, l'établissement entrevoit une reprise de ses activités dans des conditions optimales dès la rentrée de septembre 2025. Dès janvier, les équipes ont pu investir les nouveaux espaces de vie, notamment grâce à l'aménagement de vérandas de 40 m², apportant davantage de confort, de luminosité et de modularité. La livraison des espaces scolaires et des ateliers est quant à elle attendue pour juillet, ce qui permettra une réouverture complète à la rentrée.

Parmi les nouvelles installations, un mur d'escalade adapté a été intégré à la salle de sport. Ce nouvel équipement complète utilement l'offre d'activités motrices et sensorielles, dans une perspective à la fois éducative et thérapeutique.

L'ensemble de ces réaménagements vise à élargir et diversifier les propositions d'accompagnement, avec une attention particulière portée aux jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Dans ce cadre, la supervision assurée par le Centre Ressources Autisme (CRA) sera reconduite en 2025, afin de poursuivre l'amélioration des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, des actions ciblées autour de la santé seront renforcées. Les thématiques actuellement identifiées concernent notamment la prévention du surpoids, l'hygiène corporelle, les troubles anxieux ainsi que la valorisation de l'estime de soi (VAS). Ces axes de travail s'inscrivent dans une démarche globale de bien-être, de prévention et de promotion de la santé des jeunes accompagnés.



SECTEUR TRAVAIL ADAPTÉ



ESAT de Grande-Synthe

288 personnes accompagnées

262 places agréées

71 professionnels

ESAT de Teteghem

302 personnes accompagnées

297 places agréées

62 professionnels

Entreprise Adaptée

68 professionnels

dont 16 encadrants

- ESAT de Grande Synthe
- ESAT de Teteghem
- Entreprise Adaptée

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Début du partenariat avec la société EUROFINS
- Remise des médailles du travail et des attestations RAE
- Journées Portes Ouvertes
- Formation autodétermination pour les salariés des ESAT
- Obtention, en renouvellement, des certifications MASE pour 3 ans et RABC pour un an

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives au sein des trois établissements de travail adapté que sont l'ESAT de Grande Synthe, l'ESAT de Teteghem et l'Entreprise Adaptée. Ces établissements ont poursuivi leur mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers une participation active dans la société, tout en s'adaptant aux évolutions de leur environnement.



ESAT DE GRANDE-SYNTHE

2024 a vu la mise en œuvre concrète des axes de travail définis dans le projet d'établissement, avec une attention particulière portée à l'innovation pédagogique et à l'inclusion professionnelle.

Parmi les avancées notables, un important travail a été engagé autour des formations en situation de travail, en lien avec des doctorantes suisses et françaises. Cette collaboration a permis d'enrichir les pratiques et de mieux intégrer la dimension d'apprentissage au cœur des activités professionnelles proposées aux personnes accompagnées.

Par ailleurs, une dynamique active s'est développée autour du parcours inclusif et de la diffusion des concepts d'autodétermination, deux leviers essentiels pour favoriser l'autonomie, la participation et le pouvoir d'agir des travailleurs en situation de handicap.

En parallèle, les établissements ont poursuivi la mise en œuvre de la réforme du plan de transformation des ESAT. Cette évolution s'est traduite par plusieurs actions concrètes :

- La pérennisation des instances mixtes, succédant aux anciens CHSCT, témoigne de la volonté de maintenir un dialogue social structuré et adapté.
- La signature d'un contrat de mutuelle collective a permis de garantir une couverture santé à l'ensemble des personnes accompagnées, renforçant ainsi l'égalité d'accès aux soins.

Enfin, la création d'une équipe « hors les murs », via une prestation réalisée en partenariat avec l'entreprise Eurofins, marque une avancée significative vers une plus grande insertion dans le milieu ordinaire de travail.

Ces actions traduisent une volonté partagée d'inscrire les établissements dans une logique d'ouverture, d'adaptation et de montée en compétences, au service des parcours des personnes.

ESAT DE TÉTEGHEM

Une des priorités de l'année a été la sensibilisation à la réforme du plan de transformation des ESAT, afin d'assurer une compréhension partagée des nouvelles orientations et de leur impact sur l'organisation et les parcours professionnels. Ce travail a été accompagné par l'élection et la mise en place de l'instance mixte, permettant d'assurer un dialogue

social inclusif et une représentation effective des travailleurs. Parallèlement, des formations ont été proposées aux élus afin de renforcer leurs compétences et leur rôle dans les instances décisionnelles.

Une autre mesure importante a été l'élection du nouveau Conseil de Vie Sociale (CVS), visant à garantir une plus grande participation des travailleurs dans la gestion de leur environnement de travail et leur parcours.

L'établissement a également lancé un dispositif permettant l'obtention du permis AM (Apprenti Motocycliste), dans le but d'offrir davantage d'autonomie et de mobilité aux personnes. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de développement de l'autonomie professionnelle.

La sensibilisation à l'autodétermination a été étendue à l'ensemble des travailleurs. Cette démarche a permis d'accompagner les individus dans la prise de décision active concernant leur parcours de vie et de travail.

L'établissement a procédé à un état des lieux des Comptes Personnels de Formation (CPF), avec pour objectif d'ouvrir les CPF pour tous les travailleurs afin de soutenir leur développement professionnel et leur évolution au sein de l'entreprise.

Dans une démarche de prévention et de sécurité, l'établissement a organisé une sensibilisation de 60 travailleurs par la police nationale sur des thématiques cruciales telles que les incivilités et la cyberviolence. Cette action visait à renforcer la sécurité et à mieux sensibiliser les usagers aux enjeux sociaux actuels.

Enfin, des formations sur l'autodétermination ont été proposées aux cadres, afin de les accompagner dans la mise en œuvre de ces principes au sein de leur gestion quotidienne et d'en faire un axe transversal dans l'ensemble des pratiques professionnelles. Ces formations seront étendues en 2025 à d'autres salariés de l'ESAT.

ENTREPRISE ADAPTÉE

L'année 2024 a été une année significative pour l'EALD, marquée par des réussites à la fois sur les plans économiques et opérationnels.

L'une des grandes réalisations de l'année a été la réalisation d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros, un premier pas vers un modèle économique stable et durable. Cet accomplissement a été renforcé par le retour à l'équilibre financier après deux années consécutives de pertes. Ce redressement a été rendu possible grâce à plusieurs facteurs clés, dont la montée en charge de la blanchisserie, avec une augmentation de 40% du volume traité, mais aussi à la création d'une deuxième équipe en espaces verts, qui a permis d'élargir l'offre de services. De plus, la collaboration avec le magasin Electro Dépôt de Dunkerque pour les livraisons d'appareils électroménagers a constitué une activité en développement et a contribué au dynamisme de l'entreprise.

L'EALD a poursuivi sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans l'optique d'obtenir une labellisation ou certification dans un avenir proche, afin de valoriser son engagement envers des pratiques durables et responsables.

Dans cette dynamique, l'EALD a également obtenu, une nouvelle fois, les certifications MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) et RABC (Risk Analysis and Biocontamination Control), garantissant ainsi la qualité et la sécurité des services fournis.

Enfin, l'EALD a ouvert ses portes à des jeunes de l'IME de l'AFAPEI de Calais et de l'IME de Coppenaxfort, leur offrant l'opportunité de découvrir les métiers de la blanchisserie à travers des visites régulières. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de sensibiliser et d'inclure les jeunes aux métiers et aux réalités du monde du travail adapté

PERSPECTIVES 2025

ESAT DE GRANDE-SYNTHE

L'année 2025 sera marquée par la poursuite et le renforcement des actions à visée inclusive. L'ESAT mettra l'accent sur le développement de parcours inclusifs pour permettre à un plus grand nombre de travailleurs d'accéder à des parcours professionnels diversifiés et adaptés à leurs besoins.

Un des projets phares sera la création de nouvelles activités supports, telles qu'un atelier d'impression 3D, visant à encourager les comportements autodéterminés et à favoriser l'autonomie des travailleurs dans la gestion de leurs projets professionnels.

Par ailleurs, une part importante des efforts de l'établissement sera consacrée à la préparation de l'évaluation externe programmée pour fin avril 2026. Cette évaluation jouera un rôle crucial dans l'amélioration continue des services, en permettant de mesurer les impacts des actions entreprises et d'identifier les axes de progrès pour les années à venir.



ESAT DE TÉTEGHEM

En 2025, l'ESAT de Téteghem poursuivra le développement des mises à disposition en entreprises afin d'offrir de nouvelles opportunités professionnelles aux travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire. Une nouvelle activité avec la Poste sera lancée, élargissant ainsi les possibilités d'insertion professionnelle dans un secteur clé.

L'établissement mettra également en place des grilles de compétences professionnelles sur IMAGO, afin de suivre l'évolution des compétences des travailleurs et d'accompagner leur progression. Des formations sur IMAGO /PP seront organisées pour finaliser l'implémentation de cet outil.

Une formation au pointage IMAGO sera également dispensée aux salariés pour garantir une utilisation efficace de ce système.

Enfin, une formation à l'autodétermination sera mise en place pour renforcer l'autonomie des salariés dans la gestion de leur parcours professionnel.

Les travaux de reconstruction pour l'activité de maraîchage seront finalisés, avec une attention particulière portée à l'amélioration des conditions de travail dans ce domaine. Parallèlement, les travaux de reconstruction pour le secteur technique débiteront, visant à moderniser les espaces et à optimiser l'environnement de travail.

ENTREPRISE ADAPTÉE

En 2025, l'EALD se concentrera sur plusieurs axes stratégiques pour soutenir son activité et améliorer ses services. L'un des objectifs principaux sera stabiliser le volume de linge traité quotidiennement, ainsi que de créer une troisième équipe en espaces verts, afin de répondre à une demande accrue. De plus, l'augmentation du nombre d'appareils électroménagers livrés et installés chaque jour permettra de renforcer l'efficacité opérationnelle et d'élargir les prestations proposées dans le secteur logistique.

Dans le cadre de sa démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'EALD poursuivra ses efforts pour obtenir une labellisation ou certification, soulignant ainsi son engagement envers des pratiques durables et responsables. L'établissement continuera également de mettre en place des actions pour améliorer la Qualité de Vie au Travail et Conditions de Travail (QVCT), afin de garantir un environnement de travail épanouissant pour ses salariés.

L'EALD se concentrera également sur le renouvellement de la certification RABC, garantissant ainsi la qualité de ses processus dans la blanchisserie.

Enfin, un projet clé pour 2025 sera la création d'une passerelle entre l'EALD, les ESAT, le SAMO et les IME permettant de faciliter la fluidité des parcours des personnes et d'assurer des transitions plus harmonieuses entre les établissements et services de l'association et les partenaires, ainsi que le maintien des accompagnements avec les équipes du SAMO pour l'insertion professionnelle de personnes qui le souhaitent dans les entreprises du secteur protégé, notamment au travers des salariés embauchés en CDD Tremplin.



SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE



Foyers de vie

- Résidence Frédéric. Dewulf
- Le Rex Meulen
- Le Comte Jean

Foyers logement

- La Marelle
- Rés. Marie Thérèse Tamboise
- Rés. Nicolas Barré
- La Balancine
- Le Clos du Chapeau Rouge
- Rés. Marengo

Foyers d'hébergement

- Le Comte Jean
- Les maisons du Comte Jean

Foyer d'accueil médicalisé (FAM)

- Le Relais des Moères
- FAM à domicile
- SAJ du FAM
- DASMO (Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire)

Services d'accompagnement à l'autonomie (SAA)

- Grande Synthe
- Téteghem
- Loon-Plage
- SAA du Rex Meulen

Résidence
F. Dewulf

43
personnes accompagnées
43
places agréées
40
professionnels

La Marelle

35
personnes accompagnées
40
places agréées
7
professionnels

La Balancine

13
personnes accompagnées
12
places agréées
6
professionnels

Les Maisons
du Comte Jean

7
personnes accompagnées
8
places agréées
4
professionnels

Le REX Meulen

22
personnes accompagnées
18
places agréées
16
professionnels

Marie-Thérèse
Tamboise

17
personnes accompagnées
18
places agréées
1
professionnels

Le Clos du
Chapeau rouge

11
personnes accompagnées
11
places agréées
14
professionnels

SAA

65
personnes accompagnées
66
places agréées
21
professionnels

Le Comte Jean

33
personnes accompagnées
29
places agréées
37
professionnels

Nicolas Barré

22
personnes accompagnées
19
places agréées
8
professionnels

Marengo

11
personnes accompagnées
11
places agréées
13
professionnels

FAM

74
personnes accompagnées
63
places agréées
92
professionnels

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- Divers séjours et week-end vacances en Alsace, Center Parcs, Disneyland Paris...
- Participation aux Boucles Dunkerquoises et à DK en Survet'
- Inauguration du parc Muriel Simon
- Drôles de Fêtes
- Participation à la journée Octobre Rose organisée par l'Association
- Diverses rencontres partenariales

DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT
GÉRÉS PAR LES CHLD
(CENTRES D'HABITAT
DU LITTORAL DUNKERQUOIS)

ACTIONS 2024

FOYER DE VIE
ET FOYER D'HÉBERGEMENT
LE COMTE JEAN

L'année 2024 a été marquée par une dynamique participative forte autour de l'évolution du projet d'établissement. Une vidéo de présentation a été réalisée et les supports de communication ont été mis à jour, renforçant ainsi la visibilité et la clarté de l'offre d'accompagnement de l'établissement.

Le projet d'établissement 2019-2024 a été évalué collectivement, associant personnes accompagnées et professionnels. Sur cette base, des groupes de travail ont été mis en place avec les 4 P (personnes accompagnées, parents, professionnels, partenaires) pour amorcer la réécriture du futur projet 2025-2030.

Sur le plan des activités, les sorties accompagnées par l'équipe éducative ont été particulièrement nombreuses :

- 110 sorties culturelles, sportives ou de loisirs ;
- 6 sorties spectacles ;
- 30 accompagnements aux achats.

Les actions autour du bien-être et de la santé ont également été très présentes :

- 50 accompagnements à la piscine ;
- 54 séances d'apprentissage à la préparation des repas ;
- 15 accompagnements personnalisés dans le cadre d'un parcours santé axé sur l'équilibre alimentaire ;
- 38 activités de marche ;
- 52 activités sportives ;
- Un événement marquant en août 2024 : une sortie à Paris pour les Jeux Paralympiques.

Par ailleurs, 16 personnes ont organisé un séjour de vacances avec un organisme adapté, et 5 personnes accompagnées ont participé aux Special Olympics.

Enfin, 436 rendez-vous médicaux ont été assurés, que ce soit en autonomie, avec un professionnel ou un parent, traduisant l'importance accordée au suivi de la santé globale.

DISPOSITIF LA MARELLE

L'année 2024 a été marquée par un accompagnement individualisé fort, notamment à travers le soutien apporté à un couple dans les démarches d'achat de leur maison. Cette action, conduite en lien étroit avec les curateurs et les services de droit commun, a permis à l'équipe éducative de rester mobilisée tout au long du parcours, jusqu'à l'installation des personnes dans leur nouveau lieu de vie.

Au printemps, quatre personnes accompagnées ont activement participé à l'évaluation du projet d'établissement en cours et ont contribué à l'élaboration des nouvelles fiches actions, affirmant ainsi leur rôle central dans la co-construction des orientations futures du service.

Enfin, l'année a été riche en coopérations avec les partenaires du territoire. Les liens avec le SAMO, Pass'âge, les associations tutélaires, les organismes de vacances, PRE-VAL, les hôpitaux, les services municipaux, les pharmacies, les CMP et les bailleurs sociaux se sont renforcés.

Ces collaborations constituent un levier déterminant pour la réussite des projets de vie individualisés.

RÉSIDENCE TAMBOISE

L'année 2024 a été marquée par une dynamique d'innovation et de participation autour de plusieurs projets structurants. Le dispositif a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet ARS/PBDK pour expérimenter Mon Espace Santé et le Dossier Médical Partagé (DMP), visant à faciliter l'accès et la compréhension des outils numériques de santé pour les personnes accompagnées.

Dans le cadre du programme « Améliorer l'accès au soin et à la santé des personnes en situation de handicap », une interview d'une personne sur l'utilisation de l'outil Ma Santé BD (notamment pour l'IRM) a été réalisée avec le soutien de la Fondation Malakoff Humanis Handicap.

Par ailleurs, une intervention de l'association FACE Flandres a permis de sensibiliser les résidents aux éco-gestes, dans une volonté de renforcer les comportements responsables et citoyens au quotidien.

D'un point de vue créatif, un projet vidéo a été lancé avec un vidéaste professionnel entre mai et juillet, avec pour objectif de présenter le dispositif de manière vivante et accessible. En parallèle, le projet « Les voisins autonomes débrouillards », inspiré du modèle SLC, a été initié : il propose des permanences sur le site Dessinguez, permettant aux habitants d'organiser ensemble des sorties, de tisser des liens sociaux et de lutter contre l'isolement.

Enfin, l'élaboration du nouveau projet d'établissement a mobilisé les professionnels et les personnes accompagnées, via des groupes de travail dont les productions ont été partagées lors d'une restitution ouverte dans la salle associative.

RÉSIDENTE NICOLAS BARRÉ

L'année 2024 a été marquée par une forte implication des équipes et des résidents autour de l'écriture du nouveau projet d'établissement. Un travail d'évaluation et de réflexion collective a permis de poser les bases d'un accompagnement adapté aux évolutions des besoins et des parcours de vie.

Deux personnes accompagnées ont été mises à l'honneur dans un reportage diffusé dans l'émission Tout le sport sur France 3. Les équipes de tournage sont venues à leur rencontre, à la fois sur leur lieu de travail et à leur domicile, valorisant ainsi leurs trajectoires d'autonomie et d'inclusion.

Toujours dans une dynamique d'ouverture, trois résidents ont eu l'opportunité d'assister, avec le service des sports, à une épreuve des Jeux Paralympiques dans le cadre des JO de Paris 2024, un moment fort et symbolique.

Enfin, la résidence a participé au séminaire GAPAS sur l'autodétermination à Strasbourg, renforçant ainsi les pratiques professionnelles et la réflexion autour de la participation active des personnes accompagnées

RÉSIDENTE LA BALANCINE

L'année 2024 a été marquée par un investissement collectif autour de l'évaluation et de la réécriture du projet d'établissement. L'évaluation du projet d'établissement 2019-2024 a été réalisée avec la participation active des professionnels et des personnes accompagnées, afin de mettre en lumière les points forts et les axes d'amélioration. Ce processus a également permis de co-construire le projet d'établissement pour la période 2025-2030.

Un travail de coordination et de communication a été renforcé avec la mise en place de temps réguliers entre les coordinateurs et les Comités Sociaux et Économiques (CSE), afin de favoriser une meilleure collaboration et un suivi des projets en cours. De plus, des réunions inter-coordonateurs ont été instaurées entre la Balancine, la Résidence Nicolas Barré et le Clos du Chapeau Rouge, permettant ainsi une dynamique de partage et d'harmonisation des pratiques au sein des établissements.

L'année 2024 a également été l'occasion pour l'équipe de participer à des séminaires de cadres à Strasbourg et à diverses formations, enrichissant les compétences professionnelles et consolidant la démarche qualité au sein de la résidence.

En parallèle, un accompagnement vers l'emploi a été réalisé pour deux personnes, dans le cadre d'un projet avec l'association Entreprendre Ensemble, favorisant ainsi leur intégration dans le milieu professionnel.

LE CLOS DU CHAPEAU ROUGE

L'année 2024 a été placée sous le signe de la collaboration et de l'évaluation au Clos du Chapeau Rouge. Un travail étroit a été mené avec le SISEP et La Marelle, permettant de renforcer les synergies et d'améliorer la qualité des accompagnements proposés aux résidents.

Dans le cadre de l'évaluation du projet d'établissement 2019-2024, l'établissement a procédé à une analyse approfondie des actions menées et des résultats obtenus, en impliquant pleinement les personnes accompagnées et les professionnels dans le processus de réflexion. Cette évaluation a servi de base pour l'élaboration du projet d'établissement 2025-2030, avec une attention particulière portée à la valorisation des projets portés par les résidents, ainsi qu'aux actions d'autonomie.

La valorisation des actions d'autonomie a été un axe majeur de cette année, avec un focus particulier sur les initiatives et projets menés par les résidents eux-mêmes. Ces projets ont été mis en lumière et partagés afin de renforcer l'autodétermination et l'inclusion des personnes accompagnées dans leur parcours.

RÉSIDENTE MARENGO

L'année 2024 à la Résidence Marengo a été marquée par un fort engagement communautaire et des projets enrichissants pour les personnes accompagnées. En partenariat avec la Maison de Quartier Soubise, l'établissement a organisé une fête des voisins où les résidents ont joué un rôle clé. Ils ont distribué des tracts dans le quartier et sont allés à la rencontre de leurs voisins pour les inviter à l'événement. Cette initiative a été animée par l'un des résidents, qui a pris le rôle de DJ pour la manifestation, valorisant ainsi ses compétences et sa créativité.

La poursuite du partenariat éducatif avec les 4 Écluses a permis de renforcer les liens et les projets d'inclusion, notamment en favorisant des actions culturelles et d'échange. Par ailleurs, un travail important a été mené pour le développement de l'autonomie des résidents dans leurs trajets, en particulier pour les déplacements hors de la région Dunkerquoise en utilisant le train, un moyen de transport qui leur permet de s'émanciper davantage.



En collaboration avec la mairie et la Maison de Quartier, les résidents ont participé à divers événements communaux, favorisant ainsi leur intégration et leur visibilité dans le tissu social local.

Des séjours adaptés, choisis et préparés par les résidents eux-mêmes, ont été organisés pour offrir des moments de vacances et de détente. En parallèle, des sorties diverses ont été proposées et animées par les personnes accompagnées, permettant de renforcer leur autonomie et leur épanouissement.

Enfin, l'année 2024 a également été consacrée à l'évaluation et à la préparation du projet d'établissement pour la période 2025-2030, avec la participation active des résidents et des professionnels.

LES MAISONS DU COMTE JEAN

L'année 2024 a été marquée par des initiatives visant à renforcer l'autonomie et l'inclusion des personnes accompagnées au sein des Maisons du Comte Jean. Un des projets phares a été la création du groupe «Les voisins autonomes débrouillards», spécifiquement destiné aux personnes du Site Dessinguez. Ce groupe a permis aux résidents d'organiser de manière autonome des sorties communes, contribuant ainsi à la lutte contre l'isolement et la solitude, et à la valorisation de leur autonomie sociale.

Dans le cadre de la sensibilisation aux dangers du numérique, plusieurs personnes ont participé aux ateliers numériques encadrés par SLC, où les résidents ont appris à naviguer de manière sécurisée sur internet et à mieux comprendre les risques associés.

Un autre axe important a été le projet de santé et d'hygiène, qui a permis de mener des groupes d'expression animés par la coordonnatrice de santé.

Ces groupes ont porté sur des thématiques telles que l'hygiène bucco-dentaire, la connaissance du corps, ainsi que la différence entre amour et amitié, afin de sensibiliser les résidents à leur bien-être physique et émotionnel.

Dans une démarche de bénévolat, les résidents ont également participé au festival de la Bonne Aventure à Dunkerque, apportant leur contribution à cet événement local. De plus, une personne accompagnée a eu l'opportunité de représenter les foyers d'hébergement et les Maisons au Forum de l'IMED, mettant en valeur les services et actions des structures auprès d'un large public.

Enfin, un projet majeur a été la création d'une vidéo de présentation de la structure, réalisée en collaboration avec un vidéaste professionnel. Le tournage s'est déroulé entre mai et juillet, et cette vidéo servira à mieux faire connaître les Maisons du Comte Jean, ses valeurs, et son mode de fonctionnement.

PERSPECTIVES 2025

FOYER DE VIE ET FOYER D'HÉBERGEMENT LE COMTE JEAN

En 2025, l'accent sera mis sur l'élaboration du projet de service et la poursuite du développement du logiciel IMAGO, en particulier pour les nouveaux salariés. Le maintien du lien avec les familles et la convivialité, clés pour lutter contre l'isolement, seront renforcés. De nouveaux projets sociaux seront mis en place pour favoriser les démarches inclusives, tels que des ateliers sur l'estime de soi et les habilités sociales. Des journées découvertes seront organisées pour améliorer la fluidité des parcours des personnes accompagnées.

DISPOSITIF LA MARELLE

La mise à jour de la vidéo de présentation et des flyers sera poursuivie, en lien avec l'écriture du projet de service et la préparation à l'évaluation externe. L'année 2025 verra également l'amélioration du traitement des listes d'attente et le développement d'outils d'évaluation. Des actions thématiques, comme des réunions d'expression et une enquête de satisfaction sur les loisirs et vacances, seront proposées pour renforcer l'inclusion des résidents.

RÉSIDENTE TAMBOISE

La priorité pour 2025 sera l'écriture du projet de service et la continuité du projet «Les voisins autonomes débrouillards», permettant aux personnes accompagnées d'organiser des sorties et de lutter contre l'isolement. L'année verra également la création d'une unité mobile VIAS et parentalité, la mise en place de rencontres régulières sur des thématiques spécifiques, et des journées découvertes pour fluidifier les parcours.

RÉSIDENTE NICOLAS BARRÉ

Les actions pour 2025 se concentreront sur l'écriture des projets de services des CHLD et la préparation des évaluations HAS. Des séjours en autonomie pour les résidents seront poursuivis, tout comme le déploiement de la démarche qualité et des partenariats pour soutenir les personnes âgées. Une évaluation des risques liés à l'avancée en âge des personnes âgées de plus de 45 ans sera réalisée. L'accent sera également mis sur les actions de bénévolat, le lien social et la création d'une vidéo de présentation.

RÉSIDENTE LA BALANCINE

En 2025, l'écriture du nouveau projet de service s'appuiera sur le projet 2025-2030, avec des travaux de réfection et d'aménagement des espaces. Un projet intergénérationnel sera mis en place pour favoriser la convivialité, notamment par le biais d'une salle de convivialité (Voisin'âge). Les sensibilisations à l'HAS et à l'autonomie, en particulier pour les personnes âgées, continueront avec des projets visant à renforcer les liens sociaux et soutenir la participation active dans la vie de la cité.

LE CLOS DU CHAPEAU ROUGE

Les actions 2025 incluront un accompagnement pour l'obtention du permis B et l'accompagnement des personnes dans leurs projets de départ du Clos du Chapeau Rouge, notamment avec des partenariats pour suivre l'évolution de leur logement. Le travail de fluidité des parcours et l'évaluation des risques liés à l'avancée en âge seront poursuivis. L'année verra également des projets de vacances adaptés et le développement de partenariats locaux.

RÉSIDENTE MARENGO

La transversalité avec le dispositif La Marelle sera renforcée, avec une attention particulière portée aux résidents avançant en âge. Le travail sur les baux glissants et l'accompagnement des personnes dans la valorisation de leurs actions dans la cité se poursuivra. La participation aux événements culturels et aux activités de la communauté urbaine continuera. Une vidéo de présentation du dispositif sera réalisée, et une préparation à l'évaluation HAS sera menée.

LES MAISONS DU COMTE JEAN

Des rencontres d'expression régulières seront organisées. L'écriture du projet de service sera également prioritaire. Le projet «Les voisins autonomes débrouillards» sera poursuivi pour lutter contre l'isolement. L'unité mobile VIAS et parentalité sera mise en place pour améliorer le soutien aux résidents, tandis que des partenariats avec des structures externes seront développés. Une vidéo de présentation et la fidélisation des partenariats avec les instances de droits commun seront également au programme.

En résumé, les perspectives 2025 pour ces établissements se concentrent sur la continuité de projets visant à renforcer l'autonomie, l'inclusion, la convivialité, et les liens sociaux des personnes accompagnées, avec une attention particulière portée à l'avancée en âge, à l'évaluation des parcours, et à l'amélioration des outils de suivi.

RÉSIDENTE F. DEWULF

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par une phase importante de réflexion pour l'élaboration du nouveau projet d'établissement 2024-2029. Ce travail a impliqué activement l'ensemble des 4 P (personnels, professionnels, partenaires et résidents), permettant ainsi de co-construire un projet qui reflète les attentes et les besoins de tous. Une place particulière a été accordée aux idées des résidents, ce qui a enrichi considérablement le processus.

À l'issue de cette réflexion collective, 13 fiches actions ont été élaborées, représentant les perspectives et objectifs pour les années à venir, et assurant ainsi une vision claire et partagée des actions à mettre en place pour les prochaines années.

PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre des fiches actions issues du projet d'établissement, avec un focus particulier sur celle intitulée «Allons plus loin dans l'avancée en âge...». Cette action vise à valoriser notre expertise sur le vieillissement, en adaptant nos pratiques aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, tout en répondant au plus près à leurs attentes et évolutions.

En parallèle, un travail préparatoire sera réalisé pour l'évaluation externe programmée en septembre 2025, afin de garantir la qualité et l'efficacité des actions menées au sein de la résidence

FOYER DE VIE LE REX MEULEN

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par une grande richesse d'actions et de projets.

Les partenariats se sont également multipliés pour dynamiser les projets des résidents. Un exemple notable est la convention signée avec le magasin «Proxi», permettant aux bénévoles d'effectuer un travail d'utilité sociale tout en découvrant un environnement d'activités différent de celui proposé au Rex Meulen. Cette action s'inscrit dans une démarche d'orientation vers le secteur travail/travail adapté.

Une autre étape importante a été le 20e anniversaire de l'établissement, célébré le 12 novembre, réunissant habitants, familles, proches et professionnels pour marquer cet événement mémorable

PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 s'annonce riche en défis et événements marquants. Dès janvier, le Foyer de vie le Rex Meulen aura l'honneur d'être le premier établissement de l'association à être évalué dans le cadre de l'évaluation HAS.

En juin, un événement festif marquera les 20 ans du Rex Meulen, clôturant ainsi cette année anniversaire en beauté.

L'axe «apprentissage» poursuivra sa transformation avec l'introduction de nouvelles activités et la création de nouveaux partenariats. L'un des grands défis de l'année sera également l'écriture du nouveau projet d'établissement, un travail stratégique et essentiel pour les années à venir.





SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par une forte activité culturelle, notamment avec la création d'une chanson en collaboration avec le Lieu Musical de Grande-Synthe et l'organisation de deux expositions majeures pour l'Artothèque. La dynamique de projet s'est poursuivie sur tous les sites, avec un groupe en particulier qui travaille actuellement sur l'élaboration d'un guide de l'hébergement. Dans un souci constant d'amélioration, nous avons régulièrement reconsidéré notre offre de services. De plus, 2024 a été une année clé pour le développement et le renforcement de notre réseau de partenaires, ce qui nous permet aujourd'hui de mieux répondre aux besoins et attentes des personnes que nous accompagnons.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, trois grands chantiers stratégiques se dessinent pour les SAA :

L'évaluation HAS :

Prévue pour mi-janvier, cette évaluation est un enjeu majeur pour l'établissement. L'objectif est de décrocher des étoiles, ce qui représente un gage de qualité et de reconnaissance des services rendus aux personnes accompagnées. Cette évaluation servira également à identifier les axes d'amélioration et à renforcer les bonnes pratiques déjà en place.

Le groupe de travail sur les «horaires des SAA» :

Ce projet vise à mieux répondre aux besoins et attentes des personnes accompagnées ainsi que de leurs familles et aidants. L'objectif est de définir des horaires plus flexibles et adaptés aux rythmes de vie des résidents, afin d'optimiser les interventions et de garantir une meilleure accessibilité des services. Ce chan-

tier implique une réflexion collective pour définir les meilleures solutions pour le bien-être des personnes.

Le pilotage de la mise en place de la Communication Alternative et Améliorée/Augmentée (CAA) :

Ce troisième chantier est crucial pour améliorer l'expression et la compréhension des personnes accompagnées, notamment celles ayant des difficultés de communication verbale. L'implémentation de la CAA permettra d'offrir des moyens alternatifs de communication adaptés à chaque individu, ce qui favorise l'autodétermination, la participation active et la réduction de l'isolement. Le déploiement de ces outils augmentés est donc un axe fondamental pour garantir une meilleure inclusion des personnes accompagnées dans la société.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LE RELAIS DES MOÈRES FAM À DOMICILE SAJ DU FAM LA VILLA NOVA DASMO

ACTIONS 2024

L'année 2024 a été marquée par une dynamique inclusive forte et une implication croissante des personnes accompagnées dans la vie sociale et citoyenne. Plusieurs démarches ont été engagées autour de la participation à la vie locale : élections législatives, forum du sport à la Villa Nova, partenariats avec l'école Brassens, le centre social, ou encore des projets comme le Fab Lab et le Marché du végétal.

La libre expression des personnes accompagnées s'est traduite par l'élection de référents au sein des résidences, l'organisation de réunions d'expression autour des projets de service, une participation active aux instances comme le CVS, le Fab Lab, les projets d'établissement et le Conseil d'école. La relance des projets personnalisés (PP) a favorisé un échange direct entre les personnes et leurs référents.

Sur le plan des loisirs et de l'autonomie, cinq séjours de vacances ont été organisés, réunissant 16 participants. Plusieurs projets spécifiques ont également été développés, tels que le Fab Lab (« Drôles de fêtes », « Frôle de festival »), et la médiation par l'animal, introduisant un accompagnement sensible et structurant autour de la relation tripartite entre la personne, l'animal et le professionnel.

Les rencontres et partenariats ont été nombreux : conservatoire de musique, étudiants de l'ESA et de l'IRTS, association des Nuanciers. L'année a aussi été ponctuée par

des événements majeurs comme l'ouverture des dispositifs DASMO et Villa Nova, ainsi que l'ouverture d'une serre favorisant des activités partagées et écoresponsables.

PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de cette dynamique avec des ambitions renforcées. Sur le plan des projets, l'ouverture du cabanon de médiation par l'animal est prévue, accompagnée de l'arrivée de nouveaux animaux et de formations spécifiques à la VAS (Vie Affective et Sexuelle) et à la CAA (Communication Alternative et Améliorée).

Au niveau des infrastructures, plusieurs travaux de mise aux normes sont planifiés : lingerie, infirmerie, bureaux administratifs, ainsi que la sécurisation du théâtre de verdure. La rénovation complète des studios et cuisines viendra améliorer la qualité de vie au quotidien.

Ces perspectives témoignent de la volonté constante d'offrir un accompagnement de qualité, individualisé et ouvert sur l'environnement social et culturel.



SESSAD

89
personnes accompagnées

70
places agréées

25
professionnels

SISEP

109
personnes accompagnées

70
places agréées

5
professionnels

SAVS

95
personnes accompagnées

10
professionnels

SAAP

18
familles accompagnées

3
professionnels

SERVICES



- SESSAD
- SISEP
- SAAP
- SAVS
- SAMSAH
- SLC
- Service des Sports

SESSAD

ACTIONS 2024

Les actions 2024 du SESSAD incluent plusieurs axes de développement :

- Une réflexion approfondie sur l'orientation vers les IME et l'accompagnement proposé au SESSAD, avec une volonté de renforcer les liens. Des propositions commencent à émerger pour améliorer ce processus.

- Le maintien de la dynamique des rencontres inter-SESSAD, afin de favoriser les échanges et la collaboration entre les différents établissements.
- La poursuite du travail de co-construction et de co-évaluation des projets personnalisés avec les familles, dans une démarche de partenariat et d'engagement mutuel.
- La mise en place de temps de réflexion dédiés tout au long de l'année sur des thématiques spécifiques, destinés à l'ensemble des professionnels pour enrichir leur pratique et leur compréhension des enjeux.
- La mise en œuvre d'une unité d'enseignement élémentaire Autisme, UEEA, au sein de l'école Langevin à St-Pol-Sur-Mer.

PERSPECTIVES 2025

Les perspectives du SESSAD pour 2025 se concentrent sur plusieurs axes stratégiques :

- Contribuer activement à la recherche de solutions innovantes en participant à la formation/action portée par le CREAL et l'ARS sur la prévention des situations critiques et complexes chez les enfants et les jeunes, avec un focus sur la coordination territoriale pour améliorer la sécurité des parcours.
- Accompagner le développement de l'Unité d'Évaluation et d'Enseignement Adapté (UEEA) et l'élaboration de son projet de service, en vue d'une meilleure structuration et adaptation de l'accompagnement.
- Préparer la démarche d'évaluation externe prévue pour mars 2026, en mettant en place des actions en amont pour répondre aux exigences et attentes.
- Réfléchir collectivement en équipe afin de mieux définir les rôles et missions de chaque professionnel, afin de renforcer l'efficacité et la complémentarité des actions.
- Renforcer les liens avec les IME et développer des accompagnements partagés pour une approche plus globale et intégrée des parcours.
- Travailler sur l'actualisation des procédures internes pour garantir la qualité et la cohérence des pratiques au sein du SESSAD.

SISEP

ACTIONS 2024

- Travail sur le développement de l'escape Game de l'Udapei et mise en place de tests dans le cadre du DEA (Dispositif d'Emploi Accompagné)
- Participation des professionnels du SISEP aux commissions Lecture de Grille des deux ESAT, afin de contribuer à l'évaluation et à l'amélioration des pratiques.

PERSPECTIVES 2025

- Validation de la procédure «Parcours vers l'emploi en milieu ordinaire», pour améliorer l'accompagnement vers l'emploi.
- Participation active à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) pour promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Engagement dans le DUODAY, une initiative pour favoriser les expériences professionnelles partagées entre des personnes en situation de handicap et des entreprises.
- Revue complète de la liste de demande d'admission ESAT, afin d'identifier les besoins et ajuster l'accompagnement au besoin.

- Planification d'échanges réguliers entre les chefs de service des ESAT et la cheffe de service du SAMO pour garantir une meilleure cohérence dans l'accompagnement.
- Participation active aux temps d'échanges «ESAT-SISEP» organisés par l'UD, afin de partager les bonnes pratiques et améliorer la synergie entre les différents dispositifs.
- Organisation d'une rencontre avec CAP Emploi à la fin de l'année pour faire un bilan et reconduire la convention « PMSMP » pour permettre des périodes de mise en situation en milieu professionnel.
- Participation des professionnels du SISEP au GAP « Insertion Pro » pour favoriser l'employabilité des personnes accompagnées.
- Atteindre l'objectif de 63 accompagnements DEA (Dispositif d'Emploi Accompagné) d'ici le 31 mars 2025, en intensifiant les efforts de suivi et d'accompagnement.
- Expérimenter une collaboration avec «La Cravate Solidaire», une initiative pour offrir des vêtements professionnels aux personnes en recherche d'emploi, afin de faciliter leur insertion professionnelle.



SAAP (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ)

Le SAAP a connu une décision brutale d'arrêt de financement de la part du Conseil départementale communiquée en fin d'année pour une application initiale au 31/12/2024 décalée au 31/03/2025 après lobbying des différents acteurs concernés par l'accompagnement de la parentalité.

ACTIONS 2024

- Sorties collectives hebdomadaires pour accompagner les parents vers les dispositifs de droit commun.
- Projet «Prendre le temps» : activités créatives et culturelles marquant des événements symboliques de l'année (St Martin, Noël, carnaval, Pâques...).
- Participation au podcast «On ne naît pas parent, on le devient» d'ALADHO.
- Engagement dans les commissions territoriales (CLAD, REAAP, comités de suivi...).
- Participation aux travaux inter-SAAP et réponse à l'appel à projet «Cap Parents».

PERSPECTIVES 2025

- Impact de l'arrêt du financement des SAAP sur la fin d'année, modifiant les perspectives.
- Avant cette annonce, les projections incluaient :
 - Renforcer les liens avec les maternités et PMI face à l'augmentation des demandes avant la naissance.
 - Renforcer le lien avec la CRIP, devenu un prescripteur clé.
 - Développer la collaboration avec les IME, en réponse à l'augmentation des jeunes parents.
 - Réfléchir au positionnement du SAAP au sein de l'association, notamment par rapport à d'autres accompagnements en développement et les liens avec les IME.

SAVS (SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE)

ACTIONS 2024

- Organisation d'un atelier «appartement d'essai» en partenariat avec le SAVS Trisomie 21
- Création d'un groupe sur la «Vie affective et sexuelle

PERSPECTIVES 2025

- Anticipation des départs à la retraite
- Mise à jour des procédures internes (admission, sortie, projet personnalisé, réclamation, dysfonctionnement, etc.)

Les sorties du SAVS :

- Organisation d'une journée technique pour les professionnels des SAVS-SAMO et SAVS-Trisomie 21.
- Programmation d'une rencontre entre les chefs de service des SAVS des territoires Flandres-Maritimes et intérieures.

Au niveau de l'organisation générale de l'établissement, le SAVS continuera en 2025 à travailler sur :

- L'impulsion d'une dynamique autour de la démarche qualité
- La réorganisation du pôle administratif
- La réflexion sur les missions des assistantes de service social et des coordinateurs
- La préparation à l'évaluation externe.
- Continuité de la dynamique du SAMO avec des ateliers transversaux.

Nous travaillons encore pour pérenniser le service avec les autres associations du mouvement parental du Nord selon plusieurs orientations :

- Trouver d'autres sources de financement complémentaires à celles du Conseil Départementale : ARS, Ministère...
- Soutenir les dispositifs de Droit Commun à l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap

SAMSAH

ACTIONS 2024

En 2024, le SAMSAH a consolidé ses actions autour de trois priorités : le développement des partenariats, la montée en compétences des équipes et l'amélioration continue de ses pratiques. L'équipe a finalisé ses outils de communication, participé à plusieurs groupes de travail territoriaux (inter-SAMSAH, continuum TSA), et renforcé sa coordination avec les IME et établissements de l'association.

Le service a également soutenu l'inclusion en favorisant la participation des personnes au DUODAY et aux Special Olympics.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, le SAMSAH poursuivra plusieurs chantiers clés :

- Actualisation des procédures (admission, projet personnalisé, réclamations...),
- Renforcement de l'usage des outils d'accompagnement,
- Création d'un atelier "prendre soin physique et psychique",
- Préparation de l'évaluation externe,
- Relance de la démarche qualité.

L'année sera enfin marquée par la poursuite des coopérations territoriales et une attention constante portée à l'adaptation de l'accompagnement aux besoins des personnes.

AUTRES SERVICES

LOISIRS CULTURE (SLC)

L'année 2024 a été marquée par une étape majeure : la création du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Unis Ensemble pour Avancer, inauguré en novembre.

Ce projet a vu le jour après 19 réunions de travail qui ont permis d'accompagner un groupe autonome de 36 personnes dans la co-construction de leur structure.

Une dynamique partenariale forte s'est également engagée avec 7 partenaires clés : Nous Aussi, des maisons de quartier, et plusieurs GEM du territoire (Atout Cœur, du Dragon, en Cœur...).

L'aboutissement de cette mobilisation a eu lieu en décembre avec la tenue de l'assemblée constitutive de l'association et l'élection d'un bureau composé de 4 membres, marquant le début officiel de cette aventure collective.

L'année 2025 sera consacrée à la structuration et à la consolidation du GEM nouvellement créé.

L'accompagnement du groupe autonome se poursuivra, en particulier sur le plan administratif, avec le soutien aux démarches de structuration associative et à la constitution du Conseil d'administration.

Le déploiement opérationnel se fera autour de plusieurs axes majeurs :

- Installation dans les locaux dédiés,
- Embauche et titilage des salariés du GEM avec les porteurs du projet et les membres du bureau,
- Lancement des adhésions et des activités,
- Élaboration des documents de référence, conformément au cahier des charges national des GEM.

Un volet formation sera proposé aux adhérents afin de renforcer leur appropriation des missions du GEM : gouvernance associative, outils numériques (CANVA), gestion budgétaire (Banque de France), ou encore participation à des formations inter-GEM.

Enfin, un partenariat local sera co-construit avec la maison de quartier des Glacis autour d'un projet de Noël solidaire, illustrant la volonté du GEM de s'ancrer dans son environnement social et de favoriser l'inclusion citoyenne.

SERVICE DES SPORTS

L'année 2024 a été marquée par une belle dynamique autour du sport adapté. Le premier Parcours du Cœur a rassemblé 220 participants et a valu à l'association le Premier Prix de l'Innovation.

112 personnes issues des établissements PBDK ont participé aux Jeux Nationaux d'Été à Lyon, accompagnées de leurs éducateurs.

Le service s'est renforcé avec l'arrivée d'une éducatrice sportive pour le secteur HVS et l'élaboration du projet d'établissement du CHLD.

Lors des Boucles Dunkerquoises, 270 personnes du secteur 4P ont pris part à l'événement, dont un enfant du Petit Navire, qui a pu courir avec ses parents grâce à une joëlette.

Nos athlètes de l'USAL ont été mis à l'honneur lors du Salon de Dunkerque en Survêt', avec deux sportives médaillées.

En 2024, 16 actions ont été menées par le service des sports et 12 par l'USAL, avec une ouverture vers de nouveaux partenariats avec la ville et les clubs locaux.

En 2025, le Service des Sports souhaite impulser une dynamique collective en associant référents sports et personnes accompagnées du secteur HVS à une réflexion partagée autour des pratiques sportives.

La communication interne sera renforcée, notamment par la création d'un Petit Journal du Sportif, et des réunions trimestrielles permettront de favoriser les échanges entre référents de l'ensemble de l'association.

Une demi-journée multisports ouverte à tous, des enfants aux adultes, sera organisée pour encourager la participation inclusive.

Le service ambitionne également de coordonner des événements sportifs en partenariat avec Trisomie 21, l'AAE et d'autres acteurs du sport-santé, tout en développant des actions sur le territoire avec le soutien de la FFSA, Special Olympics et des villes partenaires.



Les services supports du siège

DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DIRECTION QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

DROITS, PARTICIPATION ET EXPRESSION DES PERSONNES CONCERNÉES

- Communication des évolutions réglementaires du Conseil de la Vie Sociale (CVS) et élaboration de nouveaux outils de participation des personnes en Conseil d'Administration et en Comité de Direction Générale.
- Organisation de réunions à destination des professionnels de présentation des dispositifs d'accès au logement des personnes concernées.
- Évolution des circuits d'approbation et de validation des outils de la loi 2002 au sein de l'association.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

- Écriture et validation de la politique RSE.
- Poursuite des sessions de formation RSE engagées en 2023.
- Collecte de 755 kg de déchets électriques et électroniques lors du *Digital Clean Up Day*.
- Organisation de la 3^e journée territoriale « Agir pour le climat ».
- Organisation d'une « journée de la gastronomie durable » appréciée par les personnes accompagnées.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Soutien des ESMS dans la mise en œuvre de la Loi Egalim pour le secteur restauration.
- Lancement du projet « Santé, handicap, parlons-en ! » avec élaboration de vidéos.
- Création et expérimentation de fiches personnalisées d'habitation aux soins pour les personnes concernées.
- Organisation d'une journée d'accès aux soins sur le littoral avec la participation des pairs aidants.
- Participation de pairs aidants à la réunion plénière de Coactis Santé à Paris.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ

- Développement de la gestion électronique des documents des documents en lien avec la qualité.
- Accompagnement des ESMS à l'appropriation du référentiel d'évaluation de la HAS.
- Création d'outils pour aider les ESMS concernés à se préparer à l'évaluation HAS en 2025.

SOUTIEN À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Poursuite du déploiement du E-learning pour les personnes accompagnées et les professionnels.
- Sensibilisation aux TND (troubles du neuro-développement) avec des partenaires du territoire : 65 professionnels formés.
- Plusieurs séances de sensibilisations dans les établissements de l'association sur le thème des troubles du spectre de l'autisme.
- Redynamisation des cafés des aidants sur le territoire avec 8 nouveaux animateurs territoriaux.
- Sensibilisation de 65 professionnels associatifs sur le thème « éthique et bientraitance ».

PERSPECTIVES 2025

- Présenter les outils à destination des CVS et les déployer auprès de chaque CVS de chaque ESMS.
- Élaborer les outils et supports de la démarche éthique associative, grâce à la mise en place d'un groupe projet associatif.
- Accompagner les 7 ESMS en processus d'évaluation HAS en 2025 et poursuivre l'accompagnement à la préparation de l'évaluation en 2026 (deuxième trimestre pour le secteur enfance et les deux ESAT).
- Révision des pratiques en matière de nettoyage et de désinfection des ESMS.

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2024 se caractérise par les inquiétudes exprimées par les professionnels de notre secteur professionnel et les attentes relatives à la construction d'une nouvelle Convention Collective de branche unifiée et étendue (CCUE).

Ce projet de futur environnement conventionnel unifié porte de nombreux objectifs :

- Renforcer la cohérence et la visibilité de notre secteur ;
- Défendre l'attractivité de nos métiers et l'amélioration des conditions de rémunérations et de travail des professionnels ;
- Soutenir la transformation de l'offre, la coopération entre les acteurs et la participation plus active des personnes accompagnées ;
- Maintenir et renforcer la qualité des accompagnements, des soins et des accueils de plus en plus hybrides et pluridisciplinaires.

Dans ce contexte, l'Association s'engage dans une démarche de construction et de modernisation de la politique RH dans une dynamique stratégique et proactive. La politique RH doit être adaptée pour répondre aux défis spécifiques du secteur tout en promouvant le bien-être des professionnels, l'innovation et la conformité aux réglementations.

Les enjeux sont nombreux :

- Soutenir la digitalisation et l'innovation dans les processus RH par la mise en place d'un système d'information des ressources humaines (SIRH),
- Poursuivre l'élaboration d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour anticiper les besoins en compétences et adapter les formations afin de maintenir et améliorer les compétences des professionnels,

- Renforcer l'attractivité de nos métiers et fidéliser les compétences : un défi majeur qui nécessite de favoriser au sein de notre Association des opportunités de développement professionnel et des conditions de travail favorables,
- Promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
- Entretenir un dialogue social constructif et riche.

SOUTENIR LA DIGITALISATION ET L'INNOVATION DES PROCESSUS RH

L'année 2024 a ainsi été marquée par le lancement du projet SIRH (Système d'information ressources humaines).

La mise en place de cet outil modernisera la fonction RH dans l'Association et participe à la structuration d'une politique RH.

En effet, cet outil offrira un accès unique et simplifié pour toutes les démarches des professionnels en lien avec les ressources humaines de telle sorte que chaque salarié deviendra acteur de son parcours professionnel.

Le SIRH accompagnera les équipes de direction dans le pilotage de leurs équipes et permettra aux services RH un accès à des indicateurs de gestion essentiels dans l'analyse des données RH. L'outil SIRH est assurément l'allié d'une politique RH forte et ambitieuse.

Ce projet entre dans sa phase de déploiement pendant l'année 2025 avec le lancement d'une politique de révision générale des processus RH.

POUR SUIVRE L'ÉLABORATION D'UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES ET FORMATIONS

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences reste un enjeu stratégique en 2024.

Dans ce cadre, un travail autour de la structuration démographique de l'association sous forme d'une pyramide des âges a été conduit et présenté aux IRP. L'objectif est de réaliser un diagnostic global et de mettre en perspective les évolutions par emplois dans les années à venir afin d'identifier les besoins en compétences et en adaptation dans les emplois.

OFFRIR DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

L'anticipation des besoins est relayée par une politique de formation volontariste et ambitieuse. L'Association doit aligner sa politique formation sur les enjeux de notre secteur professionnel caractérisé par une évolution des attentes et des besoins tout en permettant aux professionnels d'asseoir leur évolution en compétences.

L'engagement associatif est encore en 2024 significatif.

Un engagement pour développer les parcours de qualification des salariés avec le financement de plusieurs projets de formations qualifiantes qui ont débutées en 2024

Un investissement soutenu en faveur de la professionnalisation des salariés au travers des plans de développement des compétences établissements et inter-établissements.

Pour exemple sur le plan de développement des compétences inter-établissements 2024 : plus de 20 actions ont été déployées de janvier à décembre 2024 en lien direct avec les orientations associatives prioritaires de formation (adaptation permanentes aux postes de travail, sécurité, formations visant à permettre la mise en œuvre des orientations du Projet Associatif Global – autodétermination valorisation des rôles sociaux des personnes accompagnées, handicap psychique, santé et accès aux soins, développement de l'autonomie numérique des personnes, ...)

Une session PINS (Programme d'Intégration des Nouveaux Salariés) a été organisée en 2024 qui a ainsi permis à 30 salariés récemment embauchés en CDI de découvrir l'association dans sa globalité et d'entrevoir les perspectives d'évolution à plus ou moins long terme dans une organisation comme la nôtre eu égard aux possibilités de réaliser un parcours professionnel.

PROMOUVOIR UNE QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans le prolongement des travaux initiés en 2023 en faveur de la promotion de la santé, la qualité de vie et les conditions de travail, le comité de pilotage a continué ses travaux en 2024.

Les travaux s'articulent autour d'un plan d'action dont l'objectif stratégique est la diffusion d'une culture associative empreinte de cohésion, de sentiment d'appartenance et de bien-être au travail.

Dans cette dynamique, le dispositif « Vis mon poste ! » a été lancé et les premières expérimentations verront le jour au cours du premier semestre 2025.



UN DIALOGUE SOCIAL RICHE ET COLLABORATIF

Les accords d'entreprise négociés et signés en 2024 sont les suivants :

- Accord d'entreprise relatif au versement d'une prime exceptionnelle de partage de la valeur d'un montant de 400€ pour l'année 2024 pour l'ensemble des établissements de notre Association
- Dans le cadre des NCO, de nombreuses avancées qui verront la conclusion d'un accord autour d'un forfait mobilité durable.

Au-delà des accords, le dialogue social au sein des établissements de l'Association reste riche en 2024 et sa qualité : une priorité associative.

DIRECTION FINANCIÈRE

Le service de la Direction financière est en charge en premier chef de tenir la comptabilité de l'association et d'établir le bilan et les comptes de résultats qui sont présentés plus loin dans ce document, mais ses actions ne se limitent pas à cela.

Nous pouvons citer entre autres :

ACTIONS MENÉES AU PÉRIMÈTRE DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE

VIE DU SIÈGE

Association :

Participation au Groupe de Travail du Projet Associatif Global « Faire vivre ce projet »

Union Départementale :

Désormais sans coordination, les regroupements entre DAF s'organisent à l'initiative de 2 associations. Des actions communes se sont concrétisées : élaboration des conditions générales de ventes, formation à l'EPRD...

Gestion des recettes - dons, adhésions et taxe d'apprentissage :

Une coordination entre les services du secrétariat général et finances a permis la gestion fine des recettes (rapprochement compta/logiciel OHME et plateforme SOLTEA pour la taxe d'apprentissage avec maintien du niveau de financement).

Contribution au SIRH

Participation au comité de sélection SIRH.

Recherche de financements

Subvention de la mission d'audit fiscal. Elaboration de prévisionnels financiers de nombreux projets.

Laforcade / Segur

Mise en œuvre d'un suivi et d'une stratégie financière de gestion des financements SEGUR.

Gestion

Formation du service à l'EPRD / Analyse financière et volet juridique

Achats :

Contractualisation au périmètre associatif de la fourniture en gaz (Prix fixe sur 4 ans 2024/2028)

- Poursuite de la négociation avec les partenaires sociaux des charges liées aux contrats de location
- Participation à la consultation de la prestation d'analyses microbiologiques dans les établissements
- Etude et validation de création de poste d'acheteur associatif dans le but de structurer les achats au niveau quanti et qualitatif.

ACTIONS MENÉES AU PROFIT DES SECTEURS ET DES ÉTABLISSEMENTS

HABITAT VIE SOCIALE

Mise en œuvre financière des dispositifs DASMO (en collaboration avec l'APEI d'Hazebrouck), La Villa Nova et l'appartement autonome du projet CHLD (compta, budget).

Elaboration d'une gestion analytique par dispositif sur l'ensemble du FAM.

Appel à projet du GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) : Obtention d'une subvention à hauteur de 16 K€ pour 2024 (95 K€ en année pleine).

Mise en place des régularisations de charges locatives des résidences Tamboise/N. Barre/Chapeau rouge.

Etude d'exonération de taxe sur les salaires du personnel accompagnant aux repas du FAM : Dossier déposé avec économie espérée 45 k€ de 2021 à 2023.

TRAVAIL ACCOMPAGNÉ

Mise en œuvre du dégrèvement de taxe sur les salaires des moniteurs d'atelier en lien avec le cabinet Leyton et obtention des remboursements de 2020 à 2024 (Résultat : 180 K€ d'économie annuelle).

Suivi financier de l'avancement des chantiers immobiliers en cours / plan de financement.

Dénouement financier du sinistre immobilier de l'ESAT de TETEGHEM.

Mise en place de la dématérialisation des factures : début des travaux pour respecter le calendrier établi par l'administration fiscale.

SECTEUR ENFANCE ET SERVICES

Suivi et cadrage financier des travaux de l'IME de Rosendael et de l'IMED.

Participation aux réponses à différents appels à projet ou demandes de subventions : UEEA, subventions diverses.

2025 : Quelques projets de service...

- Démarrage du projet de dématérialisation des factures pour déploiement généralisé en septembre 2026.
- Recrutement du poste acheteur qui accompagnera le projet SI Achats et la professionnalisation de la mission associative.
- Objectif de mise en œuvre de Plans Pluriannuels d'Investissements Flandres Opale Habitat et COTTAGE en lien avec la Provision Gros Entretien.
- Campagne d'emprunts à taux modéré.
- Poursuite de l'étude de taxe sur salaires pour les IME et foyers.
- Etude de situation et d'optimisation des établissements soumis actuellement à la taxe d'habitation.
- SERAFIN PH : Analyse et appropriation du modèle de financement qui sera proposé.
- Montée en compétences sur les outils SI.

SERVICE INFORMATIQUE

L'année 2024 a été marquée par le début du déploiement de la nouvelle téléphonie au sein de notre association. A ce jour les établissements suivants sont équipés : le siège, l'EALD, l'ESAT de Teteghem, l'IME de Coppenaxfort, les SAA, le SAMO, la Balancine, le Clos du Chapeau Rouge, Nicolas Barré. Les déploiements des autres sites continueront en 2025.

Nous avons débuté en 2024, le renouvellement du parc informatique en remplaçant une centaine de postes informatiques, nous ferons de même chaque année. L'objectif étant d'avoir un parc dont les PC n'ont pas plus de 5 ans, ce qui sera le cas en 2029.

En 2024, nous avons terminé le programme ESMS Numérique. Nous avons mis en œuvre et utilisé les services socles de l'état dans Imago (la Messagerie Sécurisée de Santé et l'alimentation du DMP). Nos objectifs définis par l'ARS ont été atteints, ce qui nous a permis de percevoir une subvention recouvrant les frais engendrés pour ce projet. En 2025, nous allons, avec nos partenaires du territoire, déployer des usages afin de sécuriser nos échanges grâce à ces nouveaux outils.

Un autre fait marquant de l'année dernière est la contractualisation avec un Délégué à la Protection des Données externe (DPO). En effet, après avoir eu un DPO interne, l'association a choisi une ressource externe. Notre DPO a fait un état des lieux de l'ensemble des traitements de nos données et a défini un plan d'action pour que notre association soit conforme aux réglementations RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

COMMUNICATION

L'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation autour des temps forts de l'association, avec un soutien actif aux actions de sensibilisation, d'inclusion et de plaidoyer. Le service communication a accompagné des événements phares tels que le Duoday, la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), la campagne «Je n'ai pas école», et les séminaires du Projet Associatif Global (PAG).

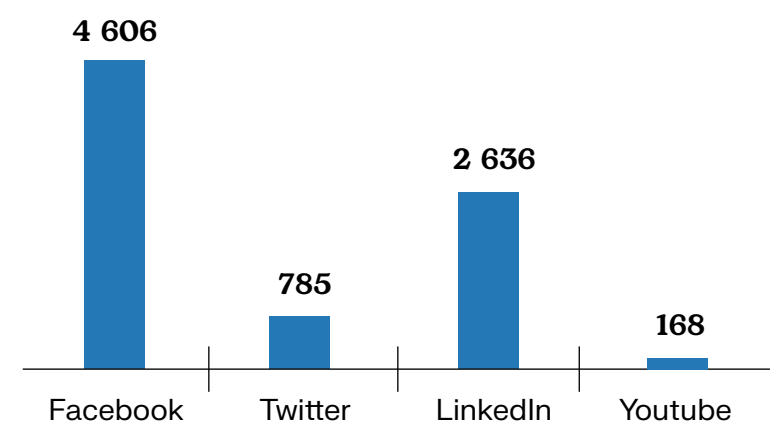
Par ailleurs, des projets innovants comme «Santé & Handicap : Parlons-en !» ou encore le défi sportif «Tous en selle» ont été valorisés, tout comme les actions artistiques (artothèque, boutique éphémère) et citoyennes (colloque climat, Journée des Aidants).

La communication interne s'est également renforcée à travers la newsletter professionnelle, et des campagnes de sensibilisation à la qualité de vie au travail.

L'ensemble de ces actions contribue à mieux faire connaître les engagements de l'association et à soutenir les dynamiques de terrain.

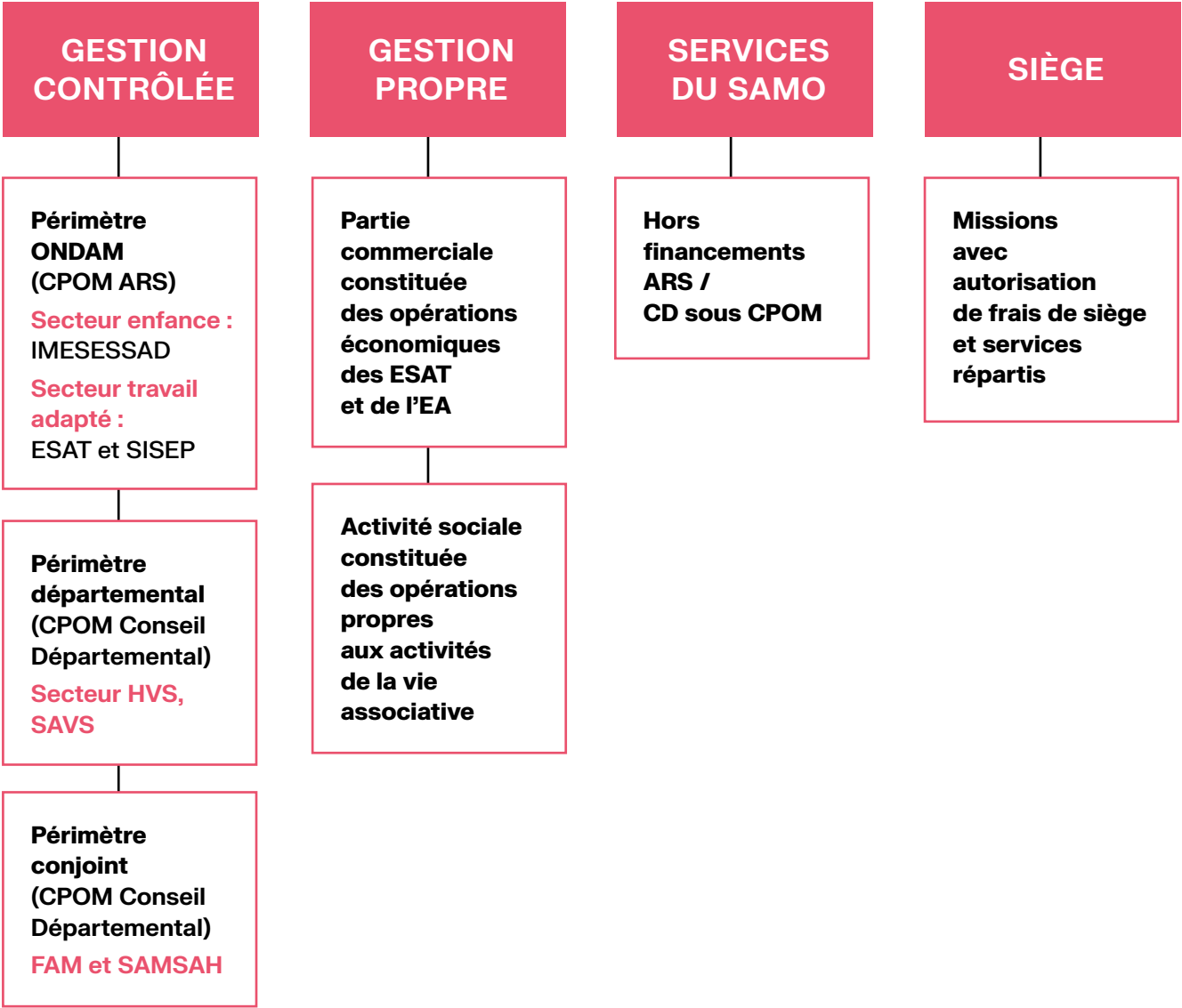
L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre du nouveau Projet Associatif Global, au lancement du projet «Santé & Handicap», ainsi qu'à la refonte du site internet pour le rendre plus accessible. Des efforts seront également portés sur la communication à destination des adhérents (extranet) et sur la mobilisation autour des campagnes d'adhésion, de taxe d'apprentissage et de projets spécifiques (notamment le projet Sénégal de l'IMED). Le service continuera d'accompagner les établissements et les équipes dans la valorisation de leurs actions.

Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux



Rapport financier

RÉSULTATS DE L'ASSOCIATION



RÉSULTATS DE LA GESTION CONTRÔLÉE
PAR SECTEUR suite

PÉRIMÈTRE DÉPARTEMENTAL
(CPOM CONSEIL DÉPARTEMENTAL)

Secteur HVS, SAVS

Secteur Habitat et Vie Sociale

Résultat comptable excédentaire de : 1 048 788 €
Résultat administratif excédentaire de : 1 054 242 €
(Dont 355 K€ de rattrapage de financement de valeur de points de 2022 et 2023)

L'affectation du résultat a été validée en C.A. du 28 Avril 2025, comme suit :

Montant des Résultats antérieurs :	87 389 €
Résultats excédentaire CD 2024	995 136 €
Résultat excédentaire ARS FAM	7 513 €
Résultat excédentaire ARS SAMSAH	51 593 €

PROPOSITION D'AFFECTATION

DU RÉSULTAT 2024 : 1 141 631 €

Réserve de compensation SAMSAH ARS / CD :	51 593 €
Réserve de compensation FAM ARS / CD :	22 609 €
Réserve de compensation FAM ARS / CD :	189 121 €
Réserve d'investissements :	618 558 €
Formation CARPE DIEM F. DEWULF :	16 000 €
Formation CHLD GAP :	25 000 €
Formation CHLD Autodétermination nouveaux arrivants :	20 000 €
Formation SAA/Rex Meulen Autodétermination :	10 000 €
SAAP 9 mois 2025 :	48 750 €
Théâtre de verdure FAM :	40 000 €
Projet Nina et Simone PBDK :	100 000 €

TOTAL DES PROPOSITIONS

D'AFFECTATION : 1 141 631 €

SIÈGE (DIRECTION GÉNÉRALE)

Siège Gestion - Service DSI (Direction du Système d'Informations) - Service DTI (Direction Technique Immobilière) - Achats - Santé - Dispositif « Pass'Age »

Résultat administratif excédentaire de : 43 426 €

L'affectation du résultat a été validée en C.A. du 28 Avril 2025, comme suit :

Siège Réserve de compensation :	15 480 €
Achats Réserve de compensation :	12 410 €
DTI Reprise Réserve de compensation :	3 326 €
DSI Projet Outils Collaboratifs :	33 889 €
Pass'Age Reprise Réserve de compensation :	15 027 €

TOTAL DES PROPOSITIONS

D'AFFECTATION : 43 426 €

RÉSULTATS DE LA GESTION PROPRE PAR SECTEUR

PARTIE COMMERCIALE
CONSTITUÉE DES OPÉRATIONS ÉCONOMIQUES
DES ESAT ET DE L'EA

Résultats des ALD

Les ALD présentent un résultat comptable excédentaire de : 2 215 550 €
Dont l'indemnité d'assurances sur phase 3 du sinistre : 2 204 988 €
Compte tenu d'une reprise d'affectation antérieure de : 36 378 €

Résultat excédentaire à affecter : 2 251 928 €

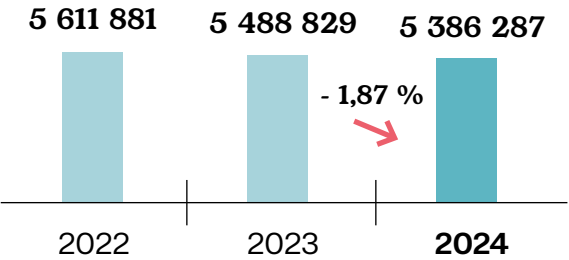
Résultats des EALD

L'EALD présente un résultat comptable excédentaire à affecter de : 3 951 €
Le résultat global à affecter est de : 2 255 879 €

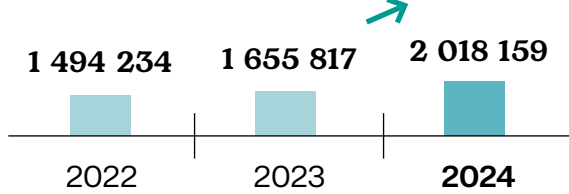
L'affectation du résultat a été validée en C.A. du 28 Avril 2025, comme suit :

ALD Grande-Synthe Report à nouveau négatif :	46 151 €
ALD Tétéghem Réserve d'investissement :	2 298 079 €
EALD Atténuation Report à nouveau négatif : (sur 51 212 €)	3 951 €

Évolution du chiffre d'affaires
des ALD, exprimé en euros



Évolution du chiffre d'affaires
de l'EALD, exprimé en euros + 21,88 %



Les prestations fournies par les ALD et l'EALD aux autres établissements de l'association représentent 17,81 % du chiffre d'affaires (contre 17,97 % en 2023).

RÉSULTATS DE LA GESTION PROPRE
PAR SECTEUR suite

ACTIVITÉ SOCIALE
CONSTITUÉE DES OPÉRATIONS PROPRES
AUX ACTIVITÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Charges de la vie associative

Contributions et de cotisations à des Organismes :	60 822 €
Charges récurrentes :	528 778 €
Dont :	
Charges supplémentaires de participation aux frais de siège non prises en compte par les tutelles :	60 070 €
Participation au Budget Communication :	24 400 €
Charges liées à la résidence N. BARRE :	114 214 €
Charges liées à la résidence TAMBOISE :	95 862 €
Charges liées à la résidence Chapeau Rouge :	156 133 €
Charges dédiées :	135 570 €
Charges financières :	6 401 €
dont impôts sur les sociétés (Fiscalité sur revenus de placements et locatifs) :	3 617 €
TOTAL DES CHARGES :	731 571 €

Produits de la vie associative

Cotisations des adhérents :	17 780 €
Produits récurrents :	284 116 €
Dont :	
Collecte, subventions des communes, dons divers, aide aux personnes en situation de handicap :	36 501 €
Loyers des 3 résidences :	193 745 €
Produits dédiés :	135 570 €
(Dont Activités associatives, d'établissements et Comités de parents)	
Produits financiers – placements :	542 711 €
TOTAL DES PRODUITS :	980 177 €

Le résultat de la Vie Associative fait apparaître un excédent à affecter de : 248 606 €

L'affectation du résultat a été validée en C.A. du 20 Mai 2025, comme suit :

Report à nouveau : 248 606 €

(Pour disponibilité comme l'entretien/rénovation des résidences ou projet à valider en CA).

RÉSULTATS
DU SERVICE DU SAMO

HORS FINANCEMENTS
ARS / CD SOUS CPOM

Prestations d'Appuis Spécifiques «PAS» :	23 373 €
Dispositif Emploi Accompagné Nord :	4 908 €
Prestations facturables :	5 443 €
SAAP :	5 248 €
L'affectation du résultat a été validée en C.A. du 28 Avril 2025, comme suit :	

Report à nouveau (distingué par type d'activité) :	18 270 €
--	----------

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage s'élève à 67 902 euros :

Pour IMED : 12 683 €
Pour IME de COPPENAXFORT: 10 989 €
Pour ESAT GS : 8 830 €
Pour ESAT TTG : 4 106 €
Pour l'Association (à répartir entre établissements selon projets) : 31 294 €

INVESTISSEMENTS DE L'ASSOCIATION

- 305 K€ d'investissements de la Vie Associative (dont 283 K€ pour la réhabilitation de la Résidence TAM-BOISE).
- 2 279 K€ pour la réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement des établissements.
- 1 314 K€ d'investissements subventionnés, dont :
 - 776 K€ pour la rénovation de l'IME de Rosendael
 - 164 K€ pour la cuisine d'apprentissage de l'IMED
 - 113 K€ pour la Villa Nova (FAM)
- 1 790 K€ d'investissements sur affectation de résultats, dont :
 - 798 K€ pour la rénovation de l'ESAT de Grande-Synthe
 - 664 K€ pour l'IME de Rosendael
 - 280 K€ pour la cuisine d'apprentissage et un vesti-
aire de l'IMED
- 70 K€ d'investissements réalisés dans le cadre des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage et CFAS.

SITUATION DE L'INSTRUCTION EN JUSTICE
DU SINISTRE SUR L'ESAT DE TÉTEGHEM

Phase III

Nous avons perçu le solde de l'indemnisation compre-
nant :

- le remboursement des dépenses avancées tout au long du sinistre pour 2 259 K€ ;
- la reconstruction pour 2 204 K€ qui représente la presque totalité du résultat de l'ALD de Téteghem (affecté en réserve d'investissement).

Phase IV :

Après une issue favorable auprès du Tribunal Judiciaire de Dunkerque, un appel a été porté auprès de la Cour d'Appel de Douai.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Le Président et les administrateurs, mais aussi toutes les personnes qui composent l'association, parents, amis, personnes accompagnées, professionnels, partenaires (...) qui apportent du temps bénévolement doivent être remerciés.

Le nombre d'heures est difficile à valoriser mais il repré-
sente pour l'association un plus humain et économique
loin d'être négligeable. Ne l'oublions pas !

FINANCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'Association a reçu en 2024 un nombre de 489 dons (399 en 2023) représentant une somme de 82 683 euros (49 278 en 2023).

PARTENAIRES

Un nouveau remerciement est adressé aux partenaires à l'occasion de l'Assemblée Générale 2025. Ces sommes ont en effet permis de financer de nombreuses actions dont des activités en lien avec les JO (parcours à vélos vers Paris pour des jeunes de l'IMED...).

La recherche de financements se poursuit grâce à 6 formes de partenariats existantes :

- Taxe d'apprentissage.
- Sous-traitance par les ESAT/EA.
- Insertion en milieu ordinaire.
- Versement direct d'une partie de la contribution OETH en cas de non atteinte de l'obligation d'emploi TH.
- Formation à l'accessibilité (S3A).
- Mécénat financier et/ou compétence.

VIE ASSOCIATIVE GESTION PROPRE
RÉSULTATS AU 31/12/2024

PRODUITS	2023	2024	CHARGES	2023	2024	
Cotisations			Contributions			
Cotisations des adhérents	12 861	17 780	Contribution UNAPEI	8 568	8 022	
Charges sur adhésions			Cotisation UNAPEI	11 241	11 806	
			Contribution UDAPEI		7 744	
			Contribution UNAPEI Hauts de France	1 020	955	
			Cotisation UNAPEI Hauts de France	9 316	9 784	
			Contribution AGAP	500	500	
			Contribution ATINORD	918	860	
			Contribution CHAVAROT	500	500	
			Contribution NOUS AUSSI	16 205	18 586	
			Cotisation UDAF	69	62	
			Cotisation CREA	220	220	
			Cotisation AGUR	450	450	
			Cotisation Ressources Polyhandicap	150	150	
			Cotisation GRATH			
			Cotisation FACE Flandre Maritime	300		
			Cotisation OHME plateforme adhérents	1 811	900	
			Cotisation CNLTA	300		
			Cotisations Diverses	205	284	
Total Cotisations	12 861	17 780	Total contributions	51 773	60 822	-43 042
Produits récurrents			Charges récurrentes			
Subventions communes	1 133	1 100	Participation aux Frais de Siège	57 633	60 070	
Collecte	3 652	4 202	Versement fonds d'intervention départemental			
Aide aux personnes en situation de handicap	3 466	3 919	Affectation dons et subventions	21 145	12 482	
Dons en nature			Affectation Dons en nature			
Dons divers	19 311	27 279	Participations diverses		2 398	
Subventions	10 660		Participation Budget Communication	22 400	24 400	
			Assurances multirisques	481	143	
			Participation JO Berlin	2 328		
			Complément Marché/Fête de Noël (au financement IVOIRE)	1 022	3 880	
Produits Divers	276	886	Charges Diverses	4 748	13 961	
Libéralités reçues	4 997	6 095	Charges Matériel de transport	1 279	496	
			Déplacement bénévoles (renoncation de remboursement)	4 997	6 095	
Neutralisation Amortissements	2 044	2 044	Déplacement bénévoles (remboursé)	2 028	1 846	
			Dotation aux amortissements	6 808	2 415	
			PAG / Refonte Site internet sur 2023 / Extranet 2024	5 588	34 382	
Recettes 60 ans			Dépenses 60 ans + Ouvrage photos			
Sous-total produits récurrents	45 539	45 525	Sous-total charges récurrentes	130 458	162 569	-117 043
Loyers N. BARRE	56 939	58 929	Charges N. BARRE	37 523	37 485	
Neutralisation amortissements part subventionnée	20 006	13 277	Dotation aux amortissements	83 525	76 729	
Total produits N. BARRE	76 945	72 206	Total charges N. BARRE	121 048	114 214	-42 008
Loyers TAMBOISE	62 997	65 200	Charges TAMBOISE	36 095	37 168	
Neutralisation amortissements part subventionnée	7 587	11 509	Dotation aux amortissements	31 237	58 695	
Total produits TAMBOISE	70 583	76 709	Total charges TAMBOISE	67 332	95 862	-19 154
Loyers Chapeau Rouge Tétéghem	67 264	69 616	Charges Chapeau Rouge Tétéghem	45 138	57 160	
Neutralisation amortissements part subventionnée	20 059	20 059	Dotation aux amortissements	98 973	98 973	
Total produits Chapeau Rouge	87 323	89 675	Total charges Chapeau Rouge	144 111	156 133	-66 458
Total produits récurrents	280 384	284 116	Total charges récurrentes	462 849	528 778	-244 662
Produits dédiés			Charges dédiées			
Activités Ets + Comités parents	39 935	84 001	Activités Ets + Comités parents	32 309	71 125	
Reprise sur fonds dédiés activités ets		6 120	Affectation en fonds dédiés	7 625	18 996	
Comité des fêtes	5 887	3 972	Dépenses Comité des fêtes	1 979	3 431	
Reprise sur fonds dédiés			Affectation en fonds dédiés Comité des fêtes	3 909	541	
Comité "Aide sociale"			Dépenses Comité "Aide Sociale"			
Reprise sur fonds dédiés			Affectation en fonds dédiés Comité "Aide Sociale"			
Campagne Ivoire	1 591	1 347	Marché et Fête de Noël	1 591	1 347	
Reprise sur fonds dédiés + Dons			Affectation en fonds dédiés			
Résultat Opération Brioches / Salle Associative	7 346	8 000	Charges fonctionnement Local Associatif	14 693	16 451	
Participation des Etablissements	7 347	8 000				
Dons divers affectés		450	Affectation en fonds dédiés			
Neutralisation amortissements part subventionnée	23 679	23 679	Dotation aux amortissements + Intérêts emprunt	23 679	23 678	
Total Produits dédiés	85 786	135 570	Total Charges dédiées	85 786	135 570	
Produits exceptionnels			Charges exceptionnelles			
Produits exceptionnels	55 142		Charges exceptionnelles	36 937		
Total produits exceptionnels	55 142		Report PV de cession en Réserve	18 105		
Total ressources hors financier	434 180	437 466	Total charges exceptionnelles	55 042		-287 705
Produits financiers			Total charges hors financier	655 550	725 170	
Sur gestion propre	495 198	542 711	Charges financières			
Sur établissements et services			Frais bancaires	4 188	2 783	
Reprise Dotation pour dépréciation valeurs financières	3 573		Sur gestion propre - impôt sur sociétés	19 225	3 617	
			Dotation pour dépréciation des valeurs financières			
Total produits financiers	498 771	542 711	Total charges financières	23 413	6 400	536 311
Total produits	932 951	980 177	Total charges	678 963	731 571	248 606
			Résultats	253 987	248 606	

BILAN SYNTHÉTIQUE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF	2 023	2 024	PASSIF	2 023	2 024
IMMOBILISATIONS NETTES	27 579 472	31 400 311	I FONDS PROPRES ET RESERVES	19 388 941	21 070 473
			RESULTAT DE L'EXERCICE		
			- ACTIVITE SOCIALE (VIE ASSOCIATIVE)	253 987	248 606
			- PARTIE COMMERCIALE	199 411	2 219 501
			- ETABLISSEMENTS	1 097 634	2 182 654
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	5 421 458	5 460 954	II & III PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	7 264 988	6 777 757
			IV FONDS DEDIES	9 250 711	8 988 793
ACTIF CIRCULANT	24 411 188	24 942 029	V DETTES A LONG TERME	9 338 571	8 649 549
			VI DETTES A COURT TERME	10 685 435	11 706 393
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	82 363	113 406	VII COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	14 802	72 974
TOTAL ACTIF	57 494 481	61 916 701	TOTAL PASSIF	57 494 481	61 916 701

Rapport d'orientations 2025



L'année 2025 marque une étape majeure dans la vie des Papillons Blancs de Dunkerque avec la validation, lors de l'Assemblée Générale du 29 avril, de notre nouveau projet associatif «Horizons 2030».

ADOPTION DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL « HORIZONS 2030 »

Fruit d'un travail collaboratif engagé tout au long de l'année 2024, ce projet constitue désormais notre feuille de route pour les années à venir. Il a été élaboré avec la contribution active des professionnels, des familles, des personnes accompagnées, des administrateurs et des partenaires, réunis dans une démarche participative, inclusive et profondément porteuse de sens.

«Horizons 2030» réaffirme les valeurs fondamentales qui structurent notre engagement associatif depuis toujours :

- **Militantisme**, pour défendre les droits et la place des personnes en situation de handicap dans la société ;
- **Audace**, pour innover, expérimenter et sortir des cadres établis ;
- **Respect**, pour reconnaître la singularité de chacun ;
- **Solidarité**, pour renforcer le lien, l'entraide et l'action collective.

Ces valeurs s'incarnent désormais dans **cinq grandes orientations stratégiques** qui guideront notre action quotidienne à travers les établissements, les services et l'ensemble du tissu associatif :

1 Donner corps à l'autodétermination

Accompagner chaque personne dans le respect de ses choix, de ses projets et de son pouvoir d'agir.

2 Fluidifier les parcours dans et hors les murs

Favoriser une continuité d'accompagnement souple et adaptée, au plus près des besoins, en décloisonnant les dispositifs.

3 Innover et expérimenter

Encourager les initiatives nouvelles, tester des approches alternatives et faire évoluer les pratiques professionnelles.

4 Soutenir les environnements

Travailler avec les familles, les aidants, les élus locaux et la société civile pour créer des environnements inclusifs, compréhensifs et accueillants.



5 Renforcer la dynamique associative et le militantisme

Redonner toute sa place au projet associatif, impliquer davantage les adhérents, et faire vivre le lien militant entre les acteurs du mouvement.

Renforcer la proximité et les actions à destination des familles

En 2025, notre ambition est donc claire : mettre en oeuvre concrètement «Horizons 2030» à tous les niveaux, en traduisant ces orientations en plans d'actions, en démarches de terrain, et en engagements partagés. Ce projet sera vivant s'il est incarné par chacun d'entre nous, dans les actes comme dans les intentions.



Afin que «Horizons 2030» vive pleinement au sein de l'association, plusieurs leviers sont mis en oeuvre :

COMMUNICATION ET APPROPRIATION

Le projet sera largement diffusé via différents supports : site internet, intranet, newsletters, réseaux sociaux, revues internes. Il sera également présenté lors d'événements majeurs (journées d'intégration, conseils de la vie sociale, assemblées générales) afin d'en favoriser la compréhension et l'appropriation par tous.

ÉVALUATION ET SUIVI

Le suivi du projet est intégré aux instances existantes pour faciliter son évaluation :

- Une évaluation annuelle sera présentée en Assemblée Générale à travers le rapport moral et d'orientations, permettant un bilan des avancées et une projection sur les axes à venir.
- Les rapports d'activité des établissements intégreront des éléments de suivi du PAG.
- Ce projet s'inscrit dans la démarche globale d'amélioration continue de l'association.

IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Le succès de ce projet repose sur une gouvernance participative et l'engagement de tous les acteurs : professionnels, familles, bénévoles, personnes accompagnées et adhérents.

«Il n'y a ni petites ni grandes contributions, chacune est essentielle.»

FLEXIBILITÉ ET ADAPTATION

Enfin, «Horizons 2030» reste un projet vivant et adaptable, capable d'intégrer les évolutions des besoins, du contexte et des politiques publiques. La capacité à ajuster les actions en maintenant une cohérence stratégique sera un facteur clé de réussite.

Nous comptons sur l'implication de tous pour donner corps à ce projet et faire des Papillons Blancs de Dunkerque un acteur toujours plus engagé, innovant et fidèle à ses valeurs.





Les Papillons Blancs de Dunkerque et sa région

Rue Galilée - P.A. de l'Étoile

59760 Grande-Synthe

03 28 61 78 83

contact@papillonsblancs-dunkerque.fr

papillonsblancs-dunkerque.fr